

L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DES DIPLÔMÉS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL



VOLUME IV, N° 6
Février 1938

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montréal.

Comité d'honneur :

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le cardinal-archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif :

Me Arthur Vallée (Droit), président.
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 1er vice-président.
Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.
M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.
M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

Conseil général :

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants :
Théologie : MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s.
Droit : Me Charles-Émile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).
Médecine : Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.
Philosophie : Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau.
Lettres : MM. René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).
Sciences : Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.
Chirurgie dentaire : Docteur Ad. L'Archevêque et Docteur Gérard Plamondon.
Pharmacie : MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette.
Sciences sociales : Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.
Agriculture : MM. Fernand Corminbœuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).
Médecine vétérinaire : Docteur J.-H. Villeneuve (délégué provisoire).
Htes E. Commerciales : MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.
Optométrie : MM. Arm. Messier et Roland de Montigny.
M. Jules Labarre, assistant-secrétaire.
Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité du Fonds des Anciens :

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

L'Action Universitaire :
Hermas Bastien, directeur.

Vérificateur honoraire :
Jean Valiquette (H.E.C.)

Nos Anciens et la Politique

Sénateurs

BEAUBIEN, CHARLES-PHILIPPE	Droit 1894	FAUTEUX, G.-ANDRÉ	Droit 1900
BOURGEOIS, CHARLES	Droit 1904	LACASSE, GUSTAVE	Médecine 1913
DANDURAND, RAOUL	Droit 1883	RAINVILLE, JOSEPH-H.	Droit 1900

Députés aux Communes

(Élection du 14 octobre 1935)

BERTRAND, ERNEST	Droit 1915	Montréal-Laurier	FERRON, ÉMILE	Droit 1922	Berthier-Maskinongé
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CASGRAIN, PIERRE-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	FOURNIER, ALPHONSE	Droit 1923	Hull
CRÊTE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafleche	LACOMBE, LIGUORI	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, AZELLUS	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, RODOLPHE	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, HERMAS	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	RAYMOND, MAXIME	Droit 1908	Beauharnois
FERLAND, C.-ÉDOUARD	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm	THAUVETTE, JOS.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
			WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

Conseillers législatifs

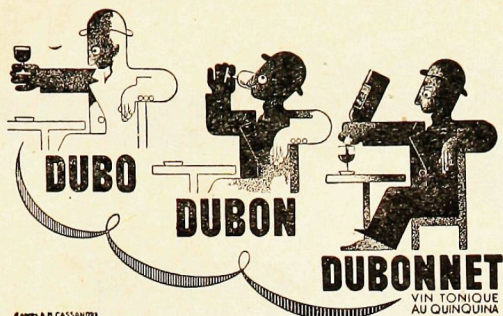
CHAMPAGNE, HECTOR	Droit 1884	DUTREMBLAY, PAMPHILE	Droit 1901
DANIEL, JOSEPH-F.	Droit 1896	LEMIEUX, GUSTAVE	Chirurgie dentaire 1894

Députés à l'Assemblée législative

(Élection du 17 août 1936)

BARRETTE, HERMANN	Droit 1920	Terrebonne	LANGLAIS, HORM.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BÉLANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BERCOVITCH, PETER	Droit 1906	Saint-Louis	MONETTE, PHILIPPE	Droit 1913	Laprairie
BERTRAND, CHAS-AUG.	Droit 1915	Laurier	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BOYER, AUGUSTE	Droit 1920	Châteauguay	POULIOT, CAMILLE	Médecine 1924	Gaspé-Sud
DUBÉ, A.	Médecine 1926	Rimouski	SAUVÉ, JEAN-PAUL	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUGUAY, LÉO	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	TELLIER, MAURICE	Droit 1920	Joliette
DUPLESSIS, MAURICE	Droit 1913	Trois-Rivières	TACHÉ, ALEX.	Droit 1923	Hull
HAMEL, PHILIPPE	Chir. dent. 1907	Québec-Centre	TRUDEL, MARC	Médecine 1922	Saint-Maurice

NOUS COMPTONS SUR EUX



VOTRE ALLIÉE

Au service du public depuis plus de soixante ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

537 BUREAUX AU CANADA

66 SUCCURSALES A MONTREAL

NOS DIVERSES FONCTIONS

- Fiduciaires pour émissions d'obligations
- Agents de transfert et régistres
- Agents financiers
- Exécuteurs testamentaires
- Administrateurs de successions, propriétés, fonds d'amortissement et fortunes privées.

Coffrets de sûreté. — Garde de titres et valeurs.

Conseil d'Administration :

ARTHUR VALLÉE, C.R., président

JOSEPH SIMARD, vice-président

ALBERT HUDON, vice-président

J.-A. BRILLANT, vice-président

CHS. DELAGRAVE, N.P.

J.-C. HÉBERT, N.P.

Hon. RAOUL GROTHÉ

J.-E. LABELLE, C.R.

Hon. L. MORAUD, C.R.

DIRECTEURS :

HERVÉ PRÉVOST, Gérant-Général.

J.-ALP. FUGÈRE, Gérant à Québec.

Le **Sun Trust**, Limitée

Fondé en 1912

10 ouest, St-Jacques, 132, rue St-Pierre,

MONTREAL

QUÉBEC

Tél. : HA. 0131

Tél. : 2-3751

Maison fondée en
1901

ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

Importateurs de

Spécialités

Pharmaceutiques

Représentant au Canada des
principales Maisons de France.

SIÈGE SOCIAL :

350, RUE LEMOYNE

à Montréal

**vichy
célestins**

prévient et soulage rhuma-
tisme, goutte, dyspepsie et
indigestion.—Eau de table
fraîche et délicieuse.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
2587 Ave. McGill College - - Montréal

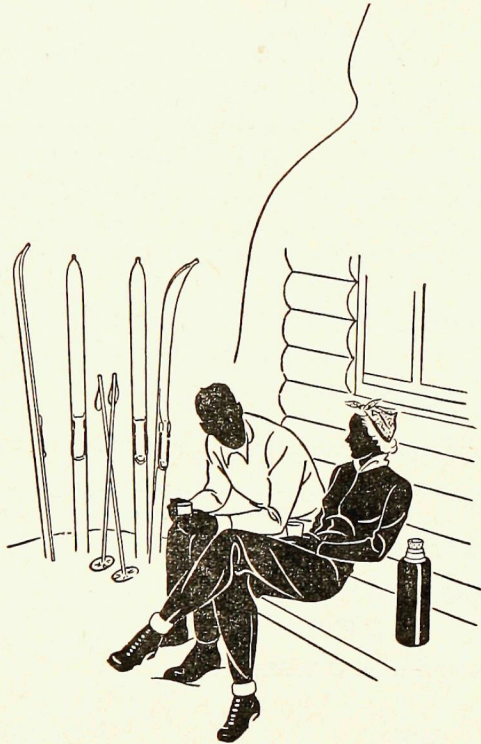
MESSIEURS LES UNIVERSITAIRES,

... quand l'occasion se présente,
songez à une Maison qui fait
honneur aux nôtres.

COUVRETTE-SAURIOL Limitée

Épiciers en gros et Importateurs

50, RUE DE BRESOLES, - MONTREAL
Harbour 8151



"Où sont passés Robert et Marie?"
"Ils flânent dans la montagne en fumant des Sweet Caps!"

UN JEUNE HOMME

...qui promet!



Il n'est peut-être pas ENCORE en tête d'une grande industrie ou d'une puissante maison de commerce, mais ayez l'œil sur lui... il va aller loin! Il travaille ferme, étudie consciencieusement et met de l'argent de côté. Aujourd'hui, il y a au Canada des milliers de ces jeunes gens... ce sont des jeunes gens qui promettent!

Beaucoup de ces jeunes gens sont nos amis. Souvent, quand ils sont dans l'incertitude au sujet de quelque difficulté financière ou de certains problèmes d'affaires, ils viennent consulter nos gérants. Ceux-ci sont toujours heureux de pouvoir les aider.

LA **BANQUE ROYALE**
DU CANADA

Frontenac

White Cap



La Reine des Bières

L'ACTION UNIVERSITAIRE

*Revue de l'Association générale des
Diplômés de l'Université de Montréal.*

Rédaction : 515 est, rue Sherbrooke, Tél. PL. 4812
Publicité : 1849 est, rue Sherbrooke, Tél. AMherst 6914

Abonnement : au Canada, \$1.00 ; à l'étranger : \$1.50.
Paraît tous les mois, sauf en juillet et août

Vol. IV

MONTREAL, FEVRIER 1938

No. 6

SOMMAIRE



L'Université catholique	102
S. E. LE CARDINAL BAUDRILLART	
Est-ce le bon vent ?	103
HERMAS BASTIEN	
Réunion d'hiver des Radiologistes du Canada	105
Dr ORIGENE DUFRESNE	
Nos recueils de jurisprudence	106
LOUIS-PHILIPPE GAGNON	
Le Message scientifique de Descartes	108
LEON LORTIE	
Le Fonds des Anciens	IV
La Vie universitaire	110
Chez les Anciens	111
Quelques livres	113
Ce que les Anciens écrivent	116
A travers journaux et revues	118
Ceux qui s'en vont	119

L'Université catholique

par S. E. le CARDINAL BAUDRILLART

Qu'est-ce qu'une université catholique? ¹ Avant tout, une maison, une officine, un atelier de vérité. Le rôle des universités catholiques est avant tout doctrinal : c'est leur principale raison d'être. Ici, tous les maîtres et dans tous les ordres, doivent enseigner la vérité et l'enseignement. Ailleurs, on cherche la vérité et on se flatte de s'en tenir là. Il me souvient encore d'une leçon d'ouverture d'un maître illustre, M. Lavis, à la Sorbonne. La recherche, il la déclarait bien supérieure à la possession. La gloire et la joie du maître, son devoir, c'est de faire passer ses auditeurs, si jeunes, si désarmés soient-ils, par toutes les incertitudes, par toutes les hypothèses. Comment en sortirait-il des convictions sérieuses et solides? Comment, au contraire, n'en sortirait-il pas, même chez les catholiques, un singulier désarroi, un "tohubohu" de pensées, selon l'expression de Paul Claudel?

De cela, chers amis, vos parents n'ont pas voulu et je les en félicite grandement; ils vous ont fait inscrire dans cette université. Vous, jeunes gens et jeunes filles, l'avez voulu vous-mêmes, ou si vous ne l'avez pas voulu à proprement parler jusqu'à présent, il s'agit maintenant de le vouloir librement et pleinement. Abreuvez-vous largement aux sources de la vérité.

Comment s'accomplit cette œuvre de vérité? Par quels moyens pénètre-t-elle les esprits et s'en empare-t-elle?

D'abord par l'exposé des doctrines, puis par les précautions prises pour en défendre l'intégrité.

Avant tout, les vérités dogmatiques dont l'Eglise a la garde. A la tête de l'Université catholique, les trois facultés de théologie, de droit canonique et de philosophie. Elles comptent des maîtres justement réputés par la sûreté de leur orthodoxie, l'excellence de leur enseignement, le nombre et la valeur des ouvrages qu'ils publient. De toutes parts, on leur rend hommage, ainsi qu'aux deux Instituts qui se rattachent à la Faculté de théologie, langues orientales et études sociales.

Sans doute, n'avez-vous pas tous à pénétrer, comme les étudiants ecclésiastiques, dans les arcanes des sciences sacrées. Encore serait-il fort heu-

reux que beaucoup de laïques, hommes et femmes, possédassent une certaine culture philosophique. Mais tous vous devez tirer quelque chose de l'enseignement de ces sciences. Vous devez vous initier aux grands problèmes que l'on y traite. Je rougis quand j'entends des étudiants de votre monde et de votre culture me dire qu'ils ont la foi du charbonnier et que cela leur suffit. S'il en est ainsi, faites-vous charbonniers et restez-le. Votre foi doit être une foi consciente, éclairée, capable de se défendre et de se communiquer. Fortifiez-vous dans votre foi. Quelle puissance dans une foi forte. Elle règle toute la vie; elle s'impose au respect; elle accomplit des prodiges. Mais combien sont-ils ceux qui possèdent une telle foi et ne la laissent ni s'affaiblir, ni s'adultérer.

Les facultés des sciences sacrées étendent leur rayonnement sur toutes les autres, sur toutes les disciplines de l'esprit. Assurément, elles respectent les méthodes des unes et des autres; elles respectent la légitime indépendance de chacun dans son ordre; elles les regardent et les autres aussi les doivent regarder; tant de liens les unissent; que de rapports entre les vérités religieuses, la philosophie, la cosmogonie, les sciences physiques et naturelles, les sciences morales, l'histoire, la sociologie et le droit et les lettres avec l'histoire des idées. L'homogénéité de l'enseignement, quelle nécessité et quel bienfait. Dans des siècles aussi cultivés que les nôtres, les directions et les avertissements de l'Eglise, souveraine gardienne de la doctrine, ont leur place. A combien de questions touchent les encycliques des Papes Pie IX, Léon XIII, Pie X, Benoît XV et notre grand Pie XI. C'est cette homogénéité de l'enseignement qui fait qu'il y a une civilisation chrétienne. Homogénéité qui se trouve dans les Universités catholiques et ne se trouve que là. Profitez d'un tel bienfait.

† Alfred, Cardinal Baudrillart,
Recteur de l'Institut catholique de Paris.

1.—Nous empruntons ces belles pages au discours prononcé par Son Eminence le Cardinal Baudrillart, à la Messe du Saint-Esprit de l'Institut Catholique de Paris, le 3 novembre 1937. (*Les amitiés catholiques françaises*, 15 déc. 1937).

L'Alma Mater compte sur nous.

Est-ce le bon vent ?

par HERMAS BASTIEN

LES journaux viennent d'annoncer officiellement que la Commission chargée d'étudier le problème universitaire, commission que préside l'honorable Alphonse Raymond, président du Conseil législatif, soumettra probablement son rapport au ministère durant la présente session. On se rappelle que le rapport intérimaire sur le budget pour l'année universitaire 1937-38 a eu pour résultat un octroi couvrant le déficit annuel d'opération. Depuis quelques mois, des personnages officiels risquent des allusions au problème de l'Université de Montréal. Récemment, l'honorable Albiny Paquette, lors du banquet des Anciens de la Faculté des Sciences, insistait sur l'urgence de développer l'enseignement des sciences à l'Université. Lors de la remise du doctorat *honoris causa* à Monsieur Baulne, le directeur de l'École Polytechnique souhaitait la fin de l'angoisse à son *Alma Mater*. Mgr Maurault, à Manchester, lors d'une conférence devant les Franco-Américains réaffirmait son optimisme. Son Honneur le Maire Raynault a parlé de la question universitaire dans un récent discours à l'Assemblée législative.

A l'université même la confiance règne. Les recommandations de l'enquête n'ont pas transpiré. Tout s'accomplit dans la discrétion la plus complète, l'huis clos étant souvent une condition de travail en profondeur et en rapidité. Mais les professeurs discernent moins de tension sur les traits des doyens. Écoles et facultés travaillent à plein rendement. L'année universitaire s'annonce comme une des plus actives. Les soutenance publiques, pour doctorat — en droit, en philosophie, en lettres — se multiplient. La ruche est en sereine activité.

Lors de sa retentissante conférence, au Cercle universitaire, Son Éminence le Cardinal Villeneuve a souhaité, en présence de Mgr Gauthier, chancelier de l'université, un terme aux épreuves. Le bon sens ayant souvent raison, chacun se dit que l'angoisse a assez duré. En bref, on a l'intuition que l'hoziron s'éclaircit.

L'A.G.D.U.M. n'est certes pas plus dans le secret des dieux que les professeurs et les étudiants. Notre association va son petit bonhomme de chemin, entraînant une solidarité plus unanime dans le public. Elle prépare déjà la fête annuelle des Anciens qui aura lieu le dernier jeudi de mai, veille de la collation des grades au Saint-Denis, fixée au dernier vendredi de mai. Le programme sera semblable à celui de l'an dernier ; banquet et soirée cinématographique. L'expérience acquise nous aidera à faire mieux encore que précédemment. Le cadre de notre banquet sera l'immeuble de la montagne. Mais, imaginez-vous l'allégresse de tous les Anciens s'il fallait que les travaux soient repris ? Or, l'Association, participant à l'espérance générale, anticipe cette possibilité. L'illumination de l'immeuble a été par le passé le signe d'une invincible espérance. Elle serait cette année un symbole de victoire.

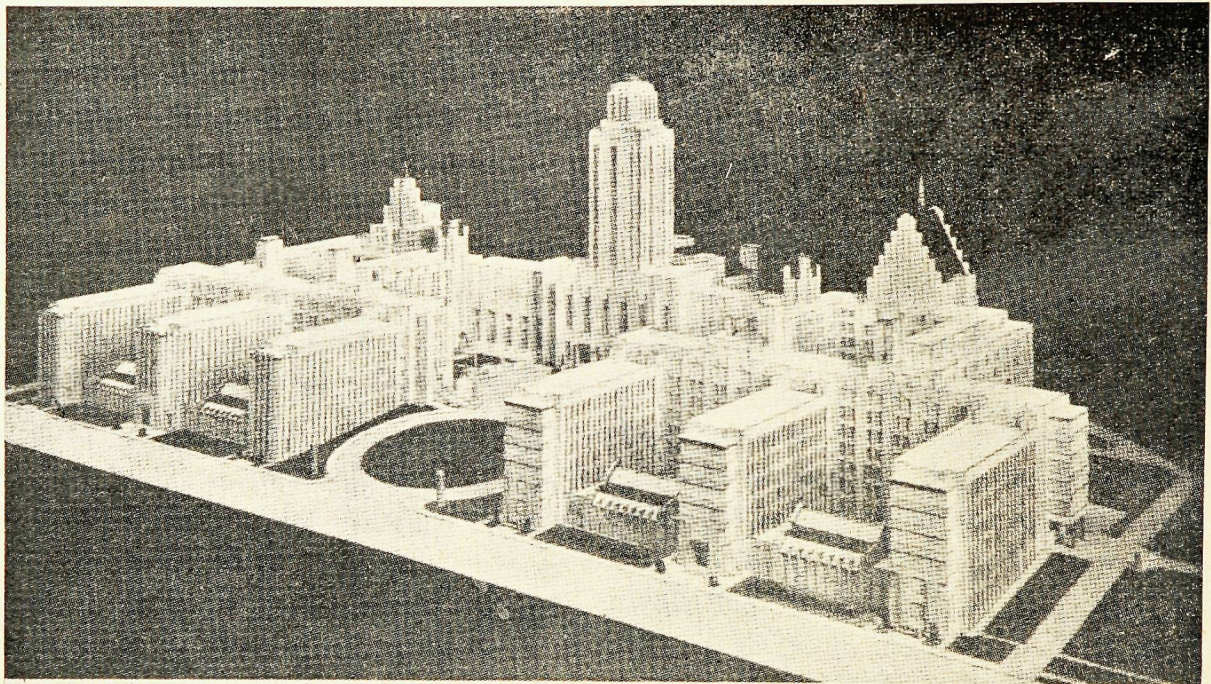
Le règlement du problème universitaire, au cours de la présente session, serait une victoire du bon sens et une revanche de la dignité nationale. Outre le bon sens et la fierté civique, d'autres facteurs contribuent à en hâter la solution : d'abord, l'État, en l'occurrence le gouvernement provincial ; ensuite, le désir impérieux de la jeunesse que le gouvernement entend ne pas décevoir ; puis, l'unanimité des sociétés et groupements canadiens-français ; enfin, les vœux de l'épiscopat. Cependant, la parole décisive qui vérifiera le proverbe "*aide-toi et le ciel t'aidera*" appartient à la législature du Québec. On comprendra la confiance des Anciens qui comptent plus que jamais sur ceux des nôtres dans la politique. Étudiants, Anciens, professeurs, associations nationales, toute la race, au courant des rumeurs qui circulent, se demandent : "Est-ce le bon vent?"

Puissent les événements nous permettre de dire sous peu d'une manière affirmative : c'est le bon vent, c'est le bon vent . . . Et l'Université pourra déployer ses voiles au bon vent venu de Québec.

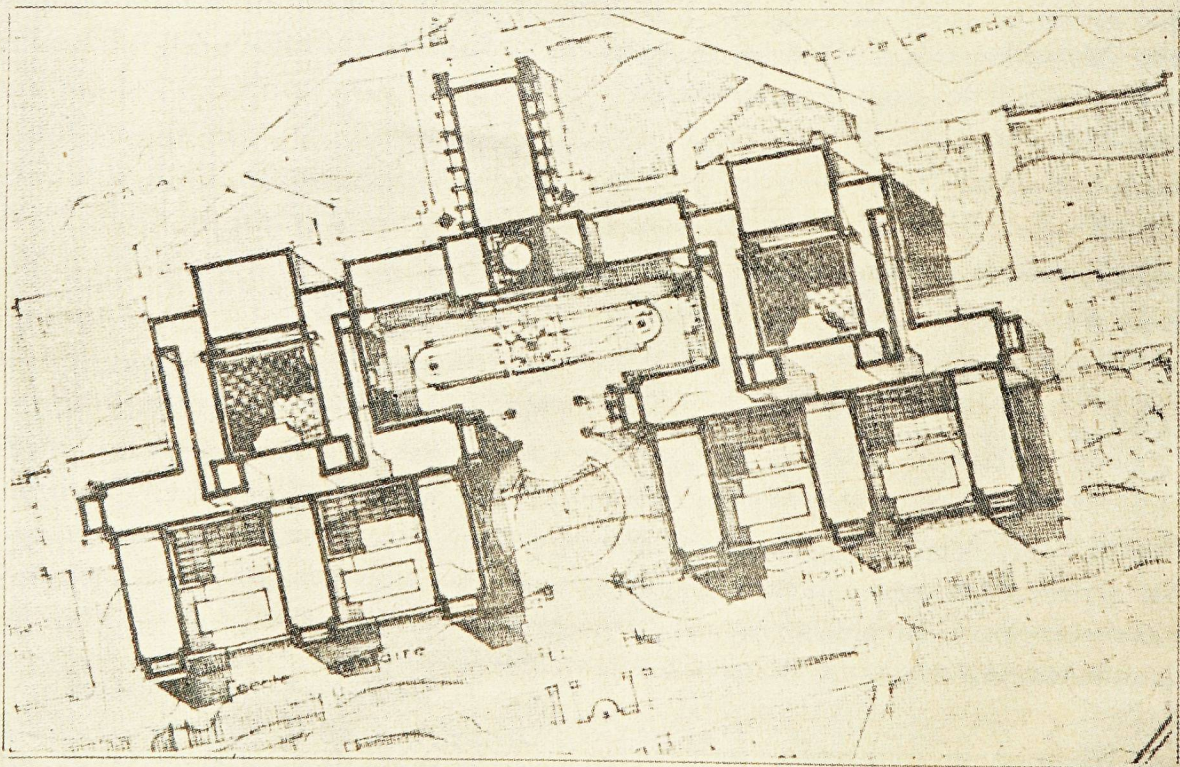
Hermas Bastien.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

LE RÊVE DES ÉTUDIANTS



Edifice de l'Université de Montréal à la montagne



Ernest Cormier, architecte et ingénieur.

Plan du site universitaire, au Mont-Royal

L'AMBITION DES ANCIENS

Réunion d'hiver des radiologistes du Canada

par le Dr ORIGÈNE DUFRESNE

LES 3 et 4 janvier 1938, les radiologistes anglais et français du Canada se rencontraient à Montréal, pour y discuter de leurs intérêts professionnels.

A cette occasion, les confrères, tant français qu'anglais du Québec, présentèrent des travaux d'une belle tenue scientifique. Malgré la connaissance imparfaite de la langue de Shakespeare pour certains d'entre eux, les radiologistes français qui participèrent aux séances d'Etudes, surent intéresser leurs collègues anglais. Il faut les féliciter de leurs heureux efforts, mais surtout les louer du caractère bilingue qu'ils surent donner à ce meeting.

Le programme des communications présentées à l'Institut du Radium le 3 janvier avait été rédigé dans les deux langues. Au lunch servi gracieusement par la Maison Dupuis Frères, et au dîner offert par la Société Canadienne-Française d'Electroradiologie, au Cercle Universitaire, les conversations, les discours et les boutades reflétèrent l'esprit français à travers l'humour anglais.

Le lendemain, 4 janvier, la collaboration amicale continua à l'Hôpital Général, entre les collègues appartenant aux deux grandes races du Canada ; et le lunch qui y fut servi acheva de cimenter les deux groupes ethniques, en une seule unité canadienne : L'Association Canadienne des Radiologistes.

De ces événements, nous voulons dégager deux réflexions pour les lecteurs de *L'Action Universitaire* : c'est la valeur des nôtres dans le domaine de la Radiologie, et la seconde, c'est l'utilité de leur coopération avec les radiologistes de langue anglaise.

Personne n'est prophète dans son pays, dit-on souvent ; aussi, n'est-il pas étonnant que les Canadiens-français qui nous font honneur à l'étranger, comme ceux qui possèdent la langue anglaise au point d'exciter l'admiration de tous les Canadiens anglais et français, soient méconnus chez nous. Il faut ici, leur rendre hommage de faire connaître au loin, le nom de notre Université, et de faire rayonner notre culture française dans les milieux anglo-saxons.

Ainsi que le faisait remarquer un collègue anglais, l'été dernier, les Canadiens-français ont le précieux avantage de pouvoir puiser à deux grandes cultures : la culture française et la culture anglaise. Formés presque tous par les grands Maîtres français, les radiologistes canadiens-français savent emprunter aux Maîtres anglais et américains, les techniques qu'ils jugent les plus perfectionnées. Cette formation éclectique confère à nos spécialistes, une compétence peut-être aussi ignorée de leurs compatriotes que de leurs collègues anglais.

Il faut que toutes les valeurs intellectuelles canadiennes-françaises, les médicales comme les autres, soient reconnues et canalisées ; car c'est par l'utilisation de toutes ses forces spirituelles, que notre race pourra maintenir le flambeau de la civilisation française sur le continent américain.

Depuis plusieurs années déjà, quelques-uns des nôtres faisaient connaître la science radiologique française dans les congrès canadiens et américains. Mais c'était la première fois en janvier dernier, que les radiologistes français de notre province avaient l'occasion de s'imposer comme groupe, à la considération de leurs collègues anglais.

Depuis lors, les échanges de lettres amicales, les sollicitations d'articles pour les revues de langue anglaise, les invitations à participer aux prochains congrès, la traduction française des statuts et des formules d'application de la "Canadian Association of Radiologists", démontrent bien toute l'appréciation que les radiologistes de langue anglaise ont pour leurs collègues de langue française. "We want to assure our French confreres that we appreciate them and that we want to work together with them", écrivait récemment un radiologiste anglais réputé de Kingston.

En apportant la plus entière collaboration à leurs collègues anglais, les radiologistes canadiens-français ont travaillé à la bonne entente des deux grandes races du Canada. C'est le président lui-même de la "Canadian Association of Radiologists", qui écrivait au Docteur Gendreau, quelques jours après son retour à Toronto : "After such a meeting as this, those present cannot but return to their homes, impressed with mutual respects for the professional attainments of the colleagues. Now that we have made a breach in that intangible dam which separates us, it is to be desired that the breach be widened so that our social, economic, professional and ethical ideas may mingle into a strong stream of medical opinions that will sweep away racial prejudices, so that we may, from now on, walk in unity and harmony to the mutual advantage of our patients, our colleagues in the other branches of Medicine, and ourselves."

Si tous les médecins canadiens-français, dans quelque sphère qu'ils exercent leur activité, voulaient collaborer avec les Canadiens-anglais, et travailler dans le même sens qu'eux, tout en gardant leur idéal et leur génie respectifs, le problème des races serait facilement résolu. "We talked over many things regarding the C.A.R. and I told them what a splendid time we had in Montreal, and what an inspiration it was to have the backing of our French colleagues", écrivait le Docteur

(suite à la page 109)

Avez-vous payé votre abonnement ?

Ce qui frappe à première vue, à la lecture de ces données statistiques, c'est l'intercalation parmi un grand nombre de jugements de la Cour Supérieure d'un nombre infime de jugements de la Cour de Circuit, de la Cour des Sessions et même de la Cour d'Amirauté.

Quel est le chercheur qui pourra imaginer un seul instant qu'il trouvera dans ces rapports des jugements de ces cours? S'il cherche un jugement de la Cour de Faillite, tout de suite, il consultera les rapports de Faillite. Si c'est un jugement de la Cour des Sessions, il cherchera dans le Code annoté de Crankshaw ou dans les Canadian Criminal Cases. Il me semble que l'on ne devrait pas cacher ainsi les jugements de ces cours qui sont à jamais enterrés dans ces recueils. Je dirai plus loin ce qu'il faudrait faire pour remédier à ce défaut.

En Angleterre, outre les rapports officiels (Appeal Cases, etc.) ils ont le Times Law Reports (T.L.R.) et les Law Times Reports (L.T.R.). Les Times Law Reports sont édités par Colin Clayton ecr. du Middle Temple, imprimés et publiés par le Time Publishing Co. Ltd. Le volume 52 T.L.R. pour la période 1935-36, contient 798 pages dont 741 pages consacrées aux jugements et 57 pages d'index. Le texte a 9 pouces de hauteur et 5.5 de largeur, ce qui fait 49.5 pouces carrés de surface. C'est un in-40 dans lequel le texte est présenté sur 2 colonnes. Ce volume contient 232 causes.

Les Law Times Reports sont publiés à raison de 2 volumes par année. Le volume 154 — janvier 1936 à Juin 1936 possède 727 pages et contient 201 causes, le volume 155 — juillet 1936 à décembre 1936 — 624 pages et 170 causes. Le texte est sur deux colonnes et à 8.8 pouces de hauteur et 4 pouces de largeur ou 35.2 pouces carrés de surface.

Nos rapports judiciaires officiels (Cour Supérieure) ont une moyenne de 635 pages, 7 p. de hauteur, 4.12 de largeur ou 28.8 p.c. de surface et contiennent une moyenne de 134 causes. Nos rapports officiels (Banc du Roi) ont une moyenne de 596 pages par volume et contiennent une moyenne de 49 causes.

Si l'on additionne le nombre de jugements rapportés chaque année dans nos rapports (Cour Supérieure, Rapports de Jurisprudence, Revue Légale, Rapport de Pratique et 2 volume du Banc du Roi), cela donne un total de 479 causes annuellement. De ce nombre doit être soustrait, cependant, les jugements rapportés dans plusieurs recueils. Ne serait-il pas possible de condenser en un seul recueil ces 6 tomes dissemblables entre eux sous tant de rapports.

Ce n'est pas la première fois que l'on dénonce les imperfections et le manque de coordination dans nos différentes publications. Déjà dans la préface du 1er volume de la nouvelle série de la Revue Légale, je lis ceci: "L'on se rappelle les circonstances qui l'avaient fait disparaître en 1892. Six publications avaient alors pour objet de rapporter les décisions judiciaires (elles sont énumérées plus haut). Comme aucune entente n'existait entre elles, il en résultait de graves inconvénients. On se plaignait surtout de ce que souvent plusieurs de ces revues rapportaient les mêmes jugements. Il y avait également d'autres griefs; mais il n'est pas nécessaire de les rappeler maintenant. Pour faire cesser ces plaintes, le Barreau décida d'entreprendre lui-même la publication de "Rapports officiels" que chaque avocat serait obligé de recevoir. Nous ne voulons pas, pour le moment, du moins, faire une critique de ces Rapports officiels, qui sont généralement assez bien faits. Car la Revue Légale ne vient pas leur faire concurrence. Son objet est tout autre. Elle revient adoptant de nouveau le programme de ses premiers jours. Oeuvre d'études légales, de critique judiciaire et de jurisprudence comparée, son but est d'ouvrir un champ à ceux qui veulent travailler au perfectionnement de nos lois, et à l'accord entre le droit et la jurisprudence de nos tribunaux. Lorsque la Revue Légale parut en 1869, ses fondateurs publièrent un prospectus. Nous en extrayons les lignes suivantes qui conviennent au nôtre, puisque ce sont les mêmes fins que la nouvelle série de cette Revue veut atteindre: "Nous ouvrirons les colonnes de la Revue à tous les amis de la science du droit, et nous accepterons avec reconnaissance le travail et les essais de tous ceux qui voudront bien favoriser de leur contingent une œuvre qui a droit à l'encouragement des juriconsultes. — Nous croyons qu'elle est appelée à combler un vide..."

Avec tout le respect que je dois au continuateur de la Nouvelle Série, loin de combler un vide, la Revue Légale s'est imposée sans raison aux avocats. Car, la même année, en 1895, près d'elle s'est formée une autre publication, la Revue de Jurisprudence, et 3 ans plus tard, les Rapports de Pratique. Elle a donc contribué à faire manquer l'objet même que le Barreau recherchait en entreprenant lui-même la publication de rapports officiels. De plus, elle ne remplit même pas l'objet qu'elle recherchait au début, car actuellement, elle ne peut favoriser de leur contingent une œuvre qui a qu'elle voulait s'arroger au début a été rempli d'une manière excellente par la Revue du Droit. Je dirai un mot de cette revue plus loin.

(à suivre)

Louis-Philippe Gagnon.

Le message scientifique de Descartes

par LEON LORTIE

(suite du mois dernier)

Restons-en au Discours qui va nous offrir quelques passages extrêmement intéressants sur l'homme et sur la médecine.

Descartes considère l'âme comme une substance spirituelle complète et le corps est une substance étendue complète, sorte d'automate dont il nous décrira les parties et les fonctions qui s'expliquent bien par la mécanique.

Il s'attarde à faire connaître le cœur, qu'il a maintes fois disséqué, ses vaisseaux et la circulation du sang. C'était une grande hardiesse que de soutenir cette thèse contre la Faculté. Descartes pourtant s'écarte sur un point de l'explication de William Harvey. L'interprétation du médecin irlandais faisait intervenir une propriété du cœur : la contractilité. Descartes y voit une réminiscence scolastique. Sa façon de présenter le phénomène sera purement mécanique. La dilatation du sang par la chaleur du cœur provoque la dilatation du muscle cardiaque considéré comme passif.

Le poumon, pour Descartes comme pour Aristote, ne sert, par l'air qui entre, qu'à refroidir le sang que la chaleur innée du cœur a fait bouillir.

Les nerfs et les muscles contiennent les esprits animaux qui font mouvoir les membres. Cette partie sera considérablement développée dans le Traité de l'Homme qui fut publié avec le Monde en 1664. C'est la célèbre théorie des réflexes.

Quelques mots sur l'âme raisonnable, sur son union avec le corps, plus intime que celle du pilote et du navire, sur son immortalité terminent ce résumé du traité qui, malgré les espoirs de Descartes, ne paraîtra que près de quinze ans après sa mort.

Voilà donc quelques-unes des contributions du gentilhomme poitevin à la science universelle, celles du moins qui sont contenues dans le Discours.

L'esprit reste comme frappé de stupeur à la lecture de cette cinquième partie du Discours. Quelle conception grandiose, quelle suite merveilleuse de proportions d'une logique rigoureuse, quelle mine inépuisable que l'auteur propose à l'activité de ses contemporains et de ses successeurs ! Comme le dit M. Gilson "son âme nourrissait plus d'espérances que trois siècles de science n'ont été capables d'en réaliser", lui pourtant qui croyait qu'en arrachant quelques dizaines d'années à la mort il pourrait parvenir à terminer son œuvre. Il écrira, en 1646, comme pour déposer son bilan : "... au lieu de trouver les moyens de conserver la vie, j'en ai trouvé un autre, bien plus aisé et plus sûr, qui est de ne pas craindre la mort".

Ces mots trahissent un immense découragement. Le Discours ne fut pas, comme il l'espérait, l'instrument qui lui servirait à hâter la publication de son Monde. Ce ne fut que l'occasion de publier d'autres livres en réponses aux objections qu'on lui faisait.

Sa doctrine fut d'abord mal accueillie. Les milieux officiels lui restèrent hostiles. Philosophes et théologiens se ligüèrent naturellement contre lui. La Sorbonne s'en prit à sa physique et voulut la faire interdire par un arrêt du Parlement de Paris.

Seuls quelques disciples indépendants comme Rohault, Régis et quelques autres enseignent un cartésianisme qu'ils modifient considérablement. Mais Fontenelle, puis Malebranche feront triompher le système nouveau tandis que les Jésuites, qui l'avaient d'abord combattu, s'y rallieront au XVIII^e siècle contre les idées de l'Encyclopédie qui est anticartésienne.

C'est pourtant dans cette Encyclopédie qu'on trouvera l'un des jugements les plus équitables sur l'œuvre de Descartes sous la plume d'Alembert "Sa Dioptrique est la plus grande et la plus belle application qu'on eut faite encore de la géométrie à la physique." Les tourbillons sont "devenus aujourd'hui presque ridicules." "Il s'est trompé sur les lois du mouvement" du moins il "a deviné le premier qu'il devait y en avoir".

"On peut le regarder, dit encore d'Alembert, comme le chef de conjurés qui a eu le courage de s'élever le premier contre une puissance despotique et arbitraire, et qui en préparant une révolution éclatante, a jeté les fondements d'un gouvernement plus juste et plus heureux qu'il n'a pu voir établi."

Descartes aura eu en outre le mérite d'influencer Cristian Huyghens, Leibnitz et Newton. Bien que tous trois se soient émancipés de sa tutelle, c'est bien en eux qu'il faut voir ses véritables continuateurs car ils ont pris à son école ce qu'elle avait d'achevé tandis que ses disciples immédiats, fidèles conservateurs de son système, le transmettaient intégralement avec toutes ses erreurs.

Le tort de Descartes, et il est inhérent à sa métaphysique, c'est d'avoir méprisé les faits et l'expérience. Mais son plus grand malheur ne vient-il pas de ce que ses hypothèses a priori sur la physique et sur la physiologie précèdent les découvertes de Newton, de Lavoisier et de Claude Bernard ?

Il y a pourtant quelque chose qui survit du cartésianisme. On pourrait même dire que la science

Encourageons nos annonceurs.

moderne procède de lui bien plus que de Bacon, son aîné et son compagnon d'armes contre la scolastique dégénérée qu'ils combattaient tous deux.

En somme, Descartes fut un novateur en ce qu'il s'affranchit des idées d'une Ecole toute-puissante. Péguy considère la révolution cartésienne comme une dénonciation du désordre. Comme tout novateur, Descartes dépassa son but sans pour cela réaliser tous les avantages de son coup d'audace, mais dont bénéficièrent ceux qui le suivirent.

N'oublions pas que toutes les réactions se font contre des contemporains, contre les idées en vogue et que les novateurs, pleins d'une belle conception et qui souvent sans le savoir puisent à la même source que leurs contradicteurs, sont forcément injustes à la fois envers ceux qu'ils attaquent et envers ceux qui, les ayant inspirés, sont défendus par leurs adversaires.

C'est l'éternel jeu des générations, en lutte ouverte contre celles qui les ont précédées justement parce que, formées par elles mais voyant plus clairement à la lumière de la science qui se fait, les défauts et les lacunes de l'enseignement qu'on leur a dispensé, elles dénoncent les erreurs que leurs maîtres ont vénérées comme des certitudes tandis qu'elles prônent comme des vérités des théories qui dérangent les habitudes de la science officielle.

Elles sont fatalement injustes parce qu'elles méconnaissent la part de vrai, de bien et de beauté que contiennent les doctrines qu'elles poursuivent de leurs critiques.

La seule justice réside dans le fait qu'à leur tour, quand elles auront vieilli, elles devront se résigner à subir les assauts de celles qui les suivront. Elles failliraient à leur tâche si, lors du retour du flot, elles ne couvraient les positions qu'elles ont cru conquérir. Reconnaisant peut-être qu'elles ont pu se tromper sur certains points, elles doivent comprendre que tout leur effort n'a pas été vain, que leur apport, s'il contient des erreurs, est quand même un germe de vérité.

N'est-ce pas là notre position devant Descartes dont nos aînés n'ont pas voulu voir le vrai visage ? Jacques Maritain, malgré les propos sévères dont il ne cesse d'accabler celui qui, à son dire, a commis le péché français, ne peut s'empêcher de dire avec justice : "Un système aussi complexe comporte une pluralité d'aspects premiers et de principes. Ne parlons pas des apports reçus de la scolastique (d'une scolastique d'ailleurs plus ou moins pure). Le goût de la rigueur simple et facile, de l'aventure fortement et raisonnablement conduite, une saine aversion pour le pédantisme et les vaines disputes, un courageux propos de sauver le dépôt des vérités naturellement chrétiennes à force de bons sens, par quelque tour de hardiesse bien simple et bien machiné, apparente étroitement Descartes aux meilleurs esprits de son pays et de son temps. La tendance naturaliste et utilitaire de sa sagesse, l'amour âpre et jaloux voué par lui à sa Physique, ses conceptions radicalement mécanistiques, sa cosmologie brillante et téméraire, que les Newtoniens appelleront le *roman de la nature*, tout cela se rattache à la fois au puissant mouvement physico-mathématique qui passionnait l'Europe savante depuis un demi-siècle, et aux dons de son étonnant génie d'analyste qui font de lui l'initiateur et le prince, non pas de l'expérimentation physique, où un Pascal le domine, mais de toute la Physique théorique des modernes".

Et pour terminer, citons ces mots de Pierre Ménard, dans les "Etudes", qui résument merveilleusement l'admiration que suscite Descartes et les doutes qu'on ne peut s'empêcher de voir surgir dès que son nom est prononcé : "Les grands philosophes partent donc toujours en guerre, mais ils ne guerroyent si longtemps qu'à coups de découvertes et de valeur personnelle. Il est rare qu'ils n'apportent point en définitive un gain qui justifie le bouleversement des idées et l'inquiétude panique issue de leurs tentatives."

Léon Lortie.

Réunion d'hiver des radiologistes du Canada

(suite de la page 105)

Jones, au lendemain d'une réunion récente de radiologistes ontariens.

Au lieu de redouter la culture française comme une menace à leur civilisation, les médecins anglais du Canada devraient y voir un complément de perfection ; de même, au lieu de craindre les contacts avec leurs compatriotes de langue anglaise, les médecins canadiens-français devraient les rechercher comme des occasions de se cultiver.

Les médecins français et anglais du Canada, surtout ceux de Québec, ne peuvent tirer qu'avantage à vivre en harmonie. Vivre en harmonie ne signifie pas évidemment qu'un groupe soit sous la

domination de l'autre. Ces mots veulent dire, que tout en se développant chacun selon ses propres aspirations, les corps médicaux anglais et français sont unis pour défendre leurs intérêts communs et pour faire progresser la Médecine Canadienne.

Les radiologistes, à l'instar de certains autres médecins spécialisés, viennent de former une association à base de coopération et de bonne entente. Que tous les médecins du Canada les imitent, pour le plus grand bien de la profession médicale et de la nation canadienne toute entière.

Dr Origène Dufresne.

Avez-vous payé votre abonnement ?

L'élite doit diriger

Les abonnés de *L'Action Universitaire* constituent une élite. Ils forment la classe dirigeante. Ils doivent prêcher l'exemple.

Si nos dirigeants d'aujourd'hui avaient tous donné l'exemple au peuple dans le domaine de la solidarité économique, notre situation ne serait peut-être pas ce qu'elle est. A valeur égale, à prix égaux, sachons donner la préférence aux nôtres.

Nos produits laitiers sont excellents. Ils ont conquis la faveur populaire. Ils sont en conformité avec les prescriptions de l'hygiène et notre service courtois et ponctuel vous satisfera.

A. POUPART & CIE, Limitée

FRONTENAC 2194 Angle Wolfe et Robin.
LAIT - CRÈME - BEURRE - OEUFS - BREUVAGE AU CHOCOLAT

ANDERSON & VALIQUETTE

Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST.

Lancaster 2412

TRUST GENERAL DU CANADA

Conseil d'administration

L'hon. J.-M. WILSON, président
L'hon. D.-O. L'ESPÉRANCE, vice-président
BEAUDRY LEMAN, vice-président

L.-J.-ADJUTOR AMYOT	L'hon. J. NICOL, c.r.
JOSEPH BEAUBIEN	L'hon. J.-E. PERRAULT, c.r.
L.-E. BEAULIEU, c.r.	L'hon. DONAT RAYMOND
J.-T. DONAHUE	Leo-G. RYAN
Sir J.-GEO. GARNEAU	L'hon. GEO.-A. SIMARD
MENDOZA LANGLOIS	C.-E. TASCHEREAU, n.p.
CH. LAURENDEAU, c.r.	ARTHUR TERROUX

RENÉ MORIN, n.p., directeur-général

EXECUTEUR TESTAMENTAIRE
ADMINISTRATEUR • FIDUCIAIRE • PROCUREUR
CONSEIL FINANCIER

Capital versé \$ 1,105,000.00
Biens en régie, plus de ... \$55,000,000.00

Obligations en cours — de fabriques, institutions religieuses et autres corporations — dont la Société est fiduciaire : plus de \$60,000,000.00.

112, rue St-Jacques Ouest
MONTREAL

71, rue St-Pierre
QUEBEC

Pour

NETTOYER
BLANCHIR
et
CONSERVER
vos dents,
employez

SANIDEN

• La pâte dentifrice scientifiquement préparée •

LABORATOIRE NADEAU Limitée
MONTREAL.

AMherst 2181★

Pierre Des Marais
Imprimeur et Graveur

933 EST, RUE RACHEL

MONTREAL

PHILIPPE BEAUBIEN & CIE

Accessoires Electriques en Gros

5632, AVENUE DU PARC, MONTREAL

Tél. CALUMET 5731

*Hommages
d'une
Maison amie.*

Nous vous invitons à consulter notre directeur
du service des huiles de l'Alberta

M. J. J. MASON

qui rapporte d'un voyage d'étude sur les champs
pétrolifères canadiens une documentation
authentique et de première main.

●
Consultation par correspondance ou au bureau,
sur rendez-vous.

BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL

Membres de la bourse de Calgary

477, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER,

Montréal

Harbour 3273

» » *Le Cercle Universitaire*

de Montréal

④ fondé en 1918, groupe les
④ universitaires et les hommes
④ de profession auxquels il
④ fournit l'occasion de se ren-
④ contrer pour échanger des
④ idées. Il constitue un endroit
④ commode pour ses membres.
④ Sont éligibles : les titulaires
④ d'un diplôme universitaire ;
④ les professeurs titulaires ou
④ agrégés ; les gouverneurs de
④ l'Université.

Fitzroy 5221★

DAIGLE & PAUL

LIMITÉE

Marchands de Bois

PORTES ET CHASSIS

1962, GALT,

VERDUN

Le Fonds des Anciens

MEMBRES FONDATEURS (100 dollars ou plus)

Sa Grandeur Monseigneur
GEORGES GAUTHIER
BARIL, Docteur Georges
CASGRAIN &
CHARBONNEAU
DANDURAND, l'hon. R.
DECARY, Arthur
DEMERS, l'hon. Philippe

*DUBÉ, Docteur J.-E.
DUBEAU, Docteur Eud.
*FRIGON, Augustin
GAGNON, Paul
GAUDREAU, Dr Stanislas
*GOUIN, Léon Mercier-
GROULX, M. Henri

LALLEMAND, M. Jean
*LANCTÔT, M. Henri
LANGEVIN, Dr Stephen
LEFEBVRE, Olivier
LÉVEILLÉ, Arthur
MARION, Dr Donatien
MASSON, Dr Damien
MAURALT, Olivier

*NADEAU, M. Hervé
PIETTE, Mgr J.-V.
*ST-JACQUES, Dr Eugène
*THÉBAUD, Docteur Jules
UNION MÉDICALE DU
CANADA
VALLÉE, M. Arthur

MEMBRES DONATEURS (de 5 à 100 dollars exc.)

Sa Grandeur Monseigneur
A.-E. DESCHAMPS
AMOS, Arthur
BARIBEAU, Docteur C.
BEAUBIEN, l'hon. C.-P.
BÉCOTTE, Docteur H.
BÉGIN, Docteur Philippe
BELHUMEUR, Dr Géd.
BOHÉMIER, Dr P.-S.
BOURBEAU, Roméo
BRAULT, Docteur Jules
BRUCHESI, Jean
BRUNAUT, S. E. Mgr H.
BUISSON, Arthur

CHAMPAGNE, Dr J.-A.
CHARBONNEAU, J.-N.
CHARTIER, Chanoine É.
CHAUSSÉ, Fernand
CHOUVON, Docteur E.-J.
DAVID, Athanase
de MONTIGNY, Roland
DEROME, Jules
DÉSY, Anatole
DUBÉ, Docteur Edmond
DUPUIS, Armand
ÉCOLE SUP. DE MUSIQUE
FERRON, Docteur Alph.

FONTAINE, T.-A.
FORGET, Son Exc. Mgr A.
GAGNÉ, Docteur J.-Emm.
GAREAU, Alexandre
GINGRAS, Abbé J.-Bernard
FISCH, Dr Herm.
JARRY, Docteur J.-A.
LABARRE, J.-P.
LADOUCEUR, Dr Léo
LAFERRIÈRE, René
LANCTÔT, Jean
LANCTÔT, J.-Philippe
LANGLOIS, S. E. Mgr J.-A.
LAURENT, Docteur E.-E.

LÉONARD, Dr D.
MALETTE, Mme Marie
MIRON, Numa
PARIZEAU, Docteur T.
PERRIER, Hector
PRINCE, Dr J.-B.
ROY, F.-X.
SAINT-DENIS, Dr J.-A.
SAINT-JACQUES, Jean
SMITH, Alexander
SMITH, Dr C.-G.
TRUDEAU, Dr Raphaël
VÉZINA, François

Prière d'adresser toute souscription au trésorier, Monsieur HENRI GROULX, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal.

La vie universitaire

● L'Université du Minnesota

Cette université nous fait tenir un sommaire de son bilan. On y voit que le gouvernement lui a octroyé de juillet à juin 1937 la jolie somme de \$3,100,000. En plus, elle a touché \$320,604.37, produit d'une taxe sur les minoteries. Le gouvernement fédéral américain lui a versé une somme de \$611,050.11. En bref, le budget annuel des revenus s'élève à \$10,515,696.93. La feuille des dépenses — administration, recherches, sport, salaires, constructions nouvelles — se monte à \$10,515,696.93.

Cette université comptait, en 1937, 20,024 étudiants.

● L'Université de Saulchoir

Le Couvent d'Etudes de la Province dominicaine de Paris, relégué, à partir des dernières expulsions, au Saulchoir, près de Kain (Belgique), a été élevé par Rome au rang d'Université. Le Rme P. Gillet est le chancelier de l'Université, le T. R. P. Padé, vice-chancelier, et le T. R. P. Chenu, recteur. Le T. R. P. Deman devient bachelier du Collège, le T. R. P. Spicq, maître des études, et les RR. PP. Motte et Gardeil ont été élus doyens des Facultés de théologie et de philosophie.

Le Saulchoir n'entre pas de prime saut dans le haut enseignement officiel et canonique. Depuis longtemps cette maison réputée, que M. Gilson proclame le foyer d'intellectualité le plus intense de toute l'Europe, fournissait un travail proprement universitaire. Le rang d'honneur qu'elle occupe à présent, joint à la reconnaissance externe des grades, lui permettra d'exercer une plus ferme influence dans le monde savant.

Le Saulchoir est aussi un foyer d'apostolat en profondeur, et nombreux sont les écrivains, les artistes, les hommes d'œuvre qui, pour une simple visite ou une retraite fermée, vont là comme à un poste de ravitaillement spirituel.

Revue Dominicaine.

● L'Université de Strasbourg

C'est en effet en 1538 que le célèbre humaniste Jacob Sturn, qui représentait Strasbourg, sa ville natale, à la Diète de Spir, fut chargé d'y établir un "gymnase". En 1566, ce célèbre collège fut transformé en académie, puis en 1621, en université. L'Université de Strasbourg possède une faculté de théologie catholique. La faculté de théologie reçoit de nombreux étudiants étrangers et ainsi formant des prêtres de toutes nationalités, constitue un centre important d'éducation religieuse. Pasteur fut professeur de chimie à l'Université de Strasbourg et y accomplit toute une série de ses travaux sur l'isothermisme. Goethe également, fréquenta l'Université, mais comme élève de la faculté des lettres, en 1770. C'est tout ce passé glorieux qui sera évoqué lors des fêtes du quatrième centenaire qui auront lieu sous la présidence du ministre de l'Education nationale.

● M. Henri Truchy

Voici le programme des conférences qui sont données à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal en février et mars 1938 par le professeur H. Truchy, membre de l'Institut de France:

LA CRISE DES ECHANGES INTERNATIONAUX

1. Le développement des relations économiques internationales au XIXe siècle. Commerce des marchandises. Placement de capitaux. Emigration et immigration. Les causes et les effets de ce développement.

2. Le trouble apporté dans les échanges de marchandises par la guerre de 1914-1918 et ses suites. La période de 1904 à la fin de 1929.

3. L'état du commerce mondial depuis la fin de 1929. Les changements survenus dans la valeur, la quantum et la composition du commerce mondial.

4. Le trouble apporté dans les mouvements internationaux de capitaux par la guerre 1914-1918 et ses suites immédiates. La question des dettes de guerre.

5. Les questions monétaires dans leurs rapports avec l'échange international. L'instabilité des monnaies; ses effets sur l'importation et sur l'exportation des marchandises.

6. Les caractères nouveaux des mouvements internationaux de capitaux. La crise des placements à long terme. Le nomadisme des capitaux. Les capitaux en quête de refuges.

7. Les tendances générales de la politique commerciale dans la période d'après-guerre. Le développement du nationalisme économique; ses causes et ses conséquences.

8. Les nouvelles méthodes de la politique commerciale. Les contingentements; les réglementations de change; les accords de troc. Commerce bilatéral et commerce triangulaire.

9. La politique de la Société des nations. Les conférences internationales et les tentatives faites d'une diminution progressive des entraves au commerce. L'échec des conférences universelles.

10. Les difficultés du présent. Le déséquilibre des balances des comptes. Nations débitrices et nations créditrices. La répartition défectueuse des stocks d'or dans le monde.

11. Les solutions de grande envergure. Les projets d'unions douanières. Les projets d'accords régionaux et la clause de la nation la plus favorisée. Economie nationale et économie impériale.

12. *Conclusions.* La nécessité de desserrer les entraves de l'échange international et la recherche des méthodes pratiques. La mission confiée à M. van Zeeland. L'éventualité d'une nouvelle conférence internationale.

L'Alma Mater compte sur nous.

Chez les Anciens

● Docteur ès lettres

La soutenance de thèse de doctorat ès lettres de M. Louvigny de Montigny sur le roman *Maria Chapdelaine* a eu lieu le 12 février à l'Université de Montréal.

Le titre de la thèse est le suivant: *La Revanche de Maria Chapdelaine*.

● La fête de saint Thomas

La fête de saint Thomas, patron des philosophes, sera célébrée à l'Université de Montréal le 7 mars. Le matin il y aura messe, en rite dominicain, en l'église de Notre-Dame de Grâce. Les élèves de la faculté de philosophie et les anciens de cette faculté sont invités d'une façon spéciale. A l'Université même, sous les auspices de l'A. C. F. A. S., conférence par Hermas Bastien, de la faculté de philosophie, présidée par le R. R. P. Ceslas Forest, o. p., doyen. Titre de la conférence: *La Philosophie de la Nature*.

● L'enseignement technique

Le nouveau budget du secrétariat provincial comportera un crédit supplémentaire de \$100,000 par rapport à celui de l'an dernier pour l'enseignement technique dans la province et d'ici un an le gouvernement ouvrira des écoles d'arts et métiers dans quinze nouveaux centres ruraux.

Telle est la bonne nouvelle que le secrétaire provincial et ministre de l'hygiène, M. Albini Paquette, a annoncé récemment au banquet offert par la Corporation des Techniciens de la province de Québec à son secrétaire, M. Raymond-A. Robic.

● Le Dr Ferdinand Perrault

Le Dr J.-Ferdinand Perrault est nommé professeur agrégé et chargé du cours de matière médicale à la Faculté dentaire de l'Université de Montréal, pour remplacer le Dr Théo. Côté, démissionnaire.

● Chez les notaires

Me Alphonse Senay a été élu président de l'Association du notariat.

Ont aussi été élus vice-président, Me Emile Masicotte; secrétaire, Me Marcel Faribault; assistant-secrétaire, Me J.-P. Dupuy; trésorier, Me Ovila Tétrault; directeurs, Mes Edouard Biron, Téléphore Brossard, Alcide Rivest, Victor Morin, J.-A.

Paquin, J.-A. Savoie, J.-E. Jeannotte, J.-A. Couture, Léonard Léger, G.-H. Séguin.

● Docteur en philosophie

M. Jean Martin, professeur à l'école Saint-Charles depuis nombre d'années, a soutenu avec succès, à l'Université de Montréal, une thèse de psychologie expérimentale sur le sujet suivant: "La logique est-elle le facteur essentiel de l'intelligence? Le problème expérimental de l'intelligence."

Un jury de l'Université de Montréal a décerné le titre de docteur en psychologie expérimentale à M. Jean Martin.

● Docteur en droit

M. Jacques Perrault, avocat, a soutenu avec succès, une thèse devant la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Après la soutenance de cette thèse, la Faculté lui décerna le degré de docteur en droit. Tous les professeurs de la Faculté de droit étaient présents. S. E. Mgr Gauthier, chancelier de l'Université, assistait à la soutenance. Le jury était composé de: M. le juge Philippe Demers, doyen de la Faculté de droit; MM. Rosario Genest et Max. Caron, docteurs en droit et professeurs à la Faculté. Mtre Antonio Perrault, C. R., père de M. Jacques Perrault, assistait à la soutenance, ainsi que Mtre J.-E. Perrault et M. Gustave Perrault, magistrat, tous deux oncles de M. Jacques Perrault.

● A Drummondville

Le Dr Arthur Rajotte a été élu maire de Drummondville.

● Le Dr Adrien Plouffe

Le comité exécutif a nommé M. le Dr Adrien Plouffe, assistant de M. le Dr Groulx, directeur du service de santé municipal. On sait que M. Groulx a remplacé M. le Dr S. Boucher, qui a pris sa retraite.

M. Plouffe est né à Montréal le 25 août 1887. Il a fait ses études primaires à l'école Olier et à l'école du Plateau, ses études classiques au collège Sainte-Marie et ses études médicales où il a été reçu docteur avec très grande distinction, à l'Université Laval de Montréal.

Il a passé 14 ans en Europe. Après un séjour de quelques mois au front, pendant la guerre de 1914,

GUARDIAN FINANCE and INVESTMENTS COMPANY

AGENTS FINANCIERS ● ● ● Assurances - Administration - Finance

Spécialités: Assurances contre les risques professionnels: médecins, pharmaciens, dentistes.

266, ST-JACQUES OUEST, (Chambre 217) MONTREAL—MARquette 2587

● [GASTON RIVET
Gérant

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

avec la 1st Canadian Field Ambulance, il est entré à l'hôpital de Saint-Cloud. En décembre 1919, il est allé dans les Balkans chargé d'une mission de la Croix Rouge américaine. Il a parcouru la Serbie, la Bulgarie, la Roumanie et s'est rendu en Grèce et en Turquie, pour organiser divers services. Le capitaine Plouffe est revenu au Canada en 1929. En 1930 il a repris du service dans le département d'hygiène municipale et a été chargé d'une étude sur la réorganisation du service.

● **Elu maire**

Me Conrad Pelletier a été élu maire de Laprairie, remportant la victoire sur de Dr J.-M. Longtin.

● **Docteur ès science**

M. S.-A. Baulne, président du Syndicat National d'Electricité, professeur à l'Ecole Polytechnique depuis une trentaine d'années, a reçu le 5 février, un doctorat honorifique ès sciences appliquées de l'Université de Montréal. C'est le recteur de l'Université, Mgr Olivier Maurault, P. S. S., qui a remis le parchemin à M. Baulne, au cours du banquet annuel de l'Association des anciens de Polytechnique. Le nouveau docteur est un ingénieur civil bien connu dans sa province. Il a enseigné, pendant trente ans, à Polytechnique, la construction métallique, la construction en béton armé et des ponts.

Au cours de son allocution, Mgr Maurault dit s'acquitter d'une dette de reconnaissance en remettant ce diplôme au nouveau docteur, car M. Baulne s'est toujours dépensé sans compter pour le bien de l'Université de Montréal. Il reconnaît chez le récipiendaire une grande sagesse, un solide bon sens, une compétence professionnelle indiscutable. La solidité, voilà la qualité maîtresse du nouveau docteur, tout aussi solide que les constructions de métal et de béton qu'il a édifiés. M. Baulne est en outre un homme de conseil: heureux qui a recours à lui. Mgr Maurault esquisse ensuite succinctement la carrière de l'ingénieur. En 1901 il est diplômé avec grande distinction à l'Ecole Polytechnique. Il entre au service du Pacifique Canadien. Peu après il va aux Etats-Unis, revient ensuite à Montréal où il travaille pour la Montreal Locomotive Works. En 1908 il fonde la Société Baulne et se livre à des travaux considérables en acier et en béton. En 1909 il entreprend sa carrière professorale à Polytechnique et se spécialise dans les cours de ponts, de constructions métalliques et de béton armé.

Comme professeur, deux grandes qualités l'ont fait remarquer de ses disciples: son savoir profond et sa proverbiale bonté envers ses élèves. Son Alma Mater se réjouit grandement des succès de son ancien professeur et veut les reconnaître avec éclat en accordant le titre de docteur ès sciences appliquées "honoris causa" à M. Baulne.

● **Chez les polytechniciens**

Voici maintenant le résultat des élections au nouveau conseil de l'Association des Anciens de l'Ecole polytechnique pour l'année 1938.

Président, M. Arthur Duperron; 1er vice-prés., M. Armand Circé; 2ème vice-prés., M. J.-H. Lalonde; sec.-trésorier, Gaston Ranger; directeurs: Lucien Perreault, Georges Gratton, Henri Godefroy, Jacques Hurtubise, Jules Beaubien.

● **M. Adrien Pouliot**

M. Adrien Pouliot, I. C., (ancien de Polytechnique) titulaire de la chaire de mathématiques à l'Ecole Supérieure de Chimie de l'Université Laval vient d'être nommé secrétaire de la Faculté des Sciences.

● **Nos recueils de jurisprudence**

Le Conseil du Barreau de Montréal, à son assemblée du 8 février 1938, a nommé un comité pour étudier les conclusions de l'enquête de Me Ls-Ph. Gagnon, suggérant certaines réformes qui devraient être apportées à nos recueils de jurisprudence. Ce comité se compose de Me Pierre Beulac, c.r. (1895), bâtonnier du Barreau de Montréal.

Me Charles Champoux, c.r. (1898), membre du comité de la bibliothèque; Me W.-S. Johnson, c.r. (1908), auteur de plusieurs ouvrages de droit, entre autres, d'un ouvrage intitulé: "Conflicts on Laws"; Me W.-C. Nicholson, c.r. (1920), de l'étude légale Magee, Nicholson & O'Donnell; Me Rodolphe Bernard (1921), conseiller du Barreau de Montréal, et Me Henri Monty (1931), secrétaire du Barreau de Montréal.

● **A VENDRE** ●

Maison de trois étages, en face du parterre de l'Université, rue Maplewood, trois logis chauffés, eau chaude fournie à l'année, huit pièces, quatre chambres à coucher. S'adresser à 2725, rue Maplewood.

A nos Abonnés

Nous remercions les Anciens qui ont envoyé leur cotisation, couvrant l'abonnement à la revue. Nous souhaitons que la fidélité des uns soit imitée par les autres.

Le trésorier,

HENRI GROULX

Avez-vous payé votre abonnement ?

Quelques Livres

SUR LES AUTRES MONDES, par L. Rudaux.

Sur les autres Mondes prend ainsi place, dans la Collection in-4* Larousse, à côté du Ciel, astronomie pour tous, dont M. L. Rudaux avait déjà dirigé l'illustration, et de nombreux autres ouvrages qui font partie aujourd'hui de la bibliothèque de tous les amis de la science : L'air et sa conquête, La Terre, géologie pittoresque, La Mer, océanographie et navigation, etc. Il forme un splendide volume grand in-4* (32x25cm.), tiré en héliogravure, illustré de 313 gravures, 73 planches en noir et 20 hors-texte en couleurs. (Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris - 6e.)

Le spectacle du ciel a été de tout temps une source d'énigmes pour l'esprit humain ; la science a déjà résolu maintes de ces énigmes, mais elle a fait surgir de nouveaux problèmes. Il était donc utile de faire connaître au public les résultats acquis, les progrès réalisés grâce aux puissants instruments d'investigation dont disposent les observatoires modernes, et de délimiter par avance le champ des hypothèses actuellement permises.

Aussi est-ce avec une curiosité pleine de sympathie que nous ouvrons un livre qui nous fait de telles promesses et qui les tient de façon si captivante. Les *Autres Mondes*, c'est "ce petit archipel céleste" perdu dans l'univers, que nous appelons le système solaire, qui va de notre satellite, la Lune, à Uranus, à Neptune, situés aux extrêmes limites de l'espace, et jusqu'à Pluton, récemment découvert et plus lointain encore. M. L. Rudaux sait excellemment mettre son lecteur au courant de ce que l'on connaît de science certaine sur chacune des planètes et sur le Soleil qui est le grand animateur de ce vaste ensemble. A une science qui rend accessibles les données les plus abstraites de l'astronomie, il joint un talent remarquable d'illustrateur qui nous fait, pour ainsi dire, toucher du doigt les plus lointaines réalités. Une profusion d'images explicatives nous fait comprendre les théories établies au cours de longs siècles de travail ; une collection de photographies sans pareille nous révèle tout ce qu'on peut saisir aujourd'hui du spectacle des planètes et des aspects de chacune d'elles ; enfin, une série de reconstitutions scientifiques de "paysages planétaires" nous transporte directement, à la manière d'explorateurs, sur ces "autres mondes", où nous attendent tant d'étonnements merveilleux. Pour cette partie de son ouvrage, la plus originale, M. L. Rudaux s'est aidé d'observations directes et de documents scientifiques, auxquels il a su donner, en artiste, une expression infiniment suggestive.

★

QUEBEC OU SURVIT L'ANCIENNE FRANCE, I vol, illustré, 175 pages, par Marius Barbeau, Librairie Garneau, limitée, Québec, 1937.

La librairie Garneau vient d'éditer un livre très intéressant de Marius Barbeau, livre magnifiquement illustré par Marjorie Borden. L'auteur, dont les recherches d'ethnologues sont des plus précieuses, expose la physionomie française de Québec. C'est dans la vieille capitale et les environs que survit surtout l'ancienne France, avec son charme discret et ennemi de la monotonie. L'auteur y parle abondamment de nos premiers artisans ; sculpteurs doreurs, orfèvres, tisseurs. Nos pères savaient travailler ; ils travaillaient avec goût. En bon Français, ils aimaient le travail bien fait, personnel. Ils savaient aussi s'amuser à la française. La chanson française était en honneur. Nos ancêtres savaient d'eux-mêmes créer des chansons qui correspondaient à leur personnalité.

Le récit allègre de Marius Barbeau est émaillé d'histoire, d'art et d'optimisme. Mais il est réaliste. Il constate que Québec change. Il perd de son originalité. Ses caractères français s'estompent. Puis-

se cet ouvrage bien fait et bien édité suggérer aux nombreux lecteurs que lui souhaitons quelque action féconde qui tiendra à conserver ce qui nous distingue, comme Français.

H. B.

★

LES MAITRES CHRETIENS DE NOS PENSEES ET DE NOS VIES, par le Père Georges Simard, O. M. I., doyen de la faculté de théologie de l'Université d'Ottawa, I vol., 210 pages, Les Editions de l'Université d'Ottawa, 1937.

Ce remarquable ouvrage du Père Simard atteste une vaste culture en sciences ecclésiastiques. Il contient de larges synthèses sur saint Thomas, saint Augustin, saint François d'Assise et saint Albert le Grand ; le patron des Ecoles catholiques, le guide de la théologie, le patron de l'Action catholique, le patron des sciences. On imagine quels développements autorisent de pareilles figures. Le Père Simard se meut à l'aise à travers la pensée de ces Maîtres chrétiens. Ils furent tous des novateurs, des non conformistes. Leur indépendance à l'égard des contingences et des intérêts leur a permis de faire œuvre perdurable. L'évocation de ces penseurs est riche d'allusion à nos besoins, il nous restera à ordonner nos vies vers la pensée chrétienne est toujours d'une complète actualité. Telles synthèses ont aussi le mérite de stimuler le travail original. Le livre que nous signalons y pourra contribuer. Quand nous serons imbus de ces doctrines, il nous restera à ordonner nos vies vers la supériorité par les réalisations. Quelques unes des études incluses en cet ouvrage ont paru dans la *Revue de l'Université d'Ottawa*, si riche de substance et d'audace raisonnable. Voilà un livre que nous recommandons à ceux qui aiment les vastes fresques intellectuelles.

H. B.

★

LA BOITE AUX QUESTIONS de B. L. Conway, c. s. p., adapté de l'anglais par Adrien Malo, franciscain. Editions Beauchemin, Montréal, 1938.

Ce volume contient en ses 448 pages environ, la réponse doctrinale à 1000 questions choisies parmi les 250,000 reçues pendant les trente et une dernières années, au cours de 432 missions de une à six semaines chacune, prêchées en 197 villes de 64 diocèses des Etats-Unis et du Canada ; cette tournée avec la grâce de Dieu a fait plus de 6,200 conversions...

Le volume fut traduit en espagnol, en allemand, en flamand ; le père Adrien Malo nous donne la traduction française, la seule autorisée par l'auteur ; son expérience du ministère lui ont démontré péremptoirement l'actualité de cet ouvrage pour les lecteurs de langue française...

La première édition anglaise a atteint le beau chiffre 2,253,000 copies ; la nouvelle édition compte déjà 320,000 copies...

Ce volume rendra de précieux services aux prêtres, aux religieuses et aux religieux, aux étudiants, aux cercles d'études, aux clubs qui s'occupent de questions religieuses, aux conférenciers, aux intellectuels, aux membres de l'Action Catholique, à tous les catholiques qui désirent se renseigner sur leur foi...

Préfacée par les cardinaux Gibbons et Hayes dans son texte anglais, l'édition française porte une magistrale préface de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

★

LE ZODIAQUE DEUXIEME

Les douze volumes de la première série du Zodiaque ont reçu le meilleur accueil de la part du public lecteur. Aussi les promoteurs de cette série, désormais fameuse, ont-ils décidé de persévérer dans

"SERVICE D'OPTIQUE"

TAIT-FAVREAU, Limitée

L. FAVREAU, O.O.D., Président

"Service Optométrique"

Examen de la Vue — Troubles musculaires de l'œil — Ajustement des Verres

Le spécialiste **LORENZO FAVREAU, O.O.D.**, et ses assistants

PIERRE CREVIER, Ba.O. et **LUCIEN HÉBERT, Ba.O.**,

Optométristes et Opticiens Licenciés — "Bacheliers en Optométrie"

Bureau Centre :

265 est, RUE STE-CATHERINE—LA. 6703

Bureau du Nord :

6890, ST-HUBERT—CA. 9344

Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.

la même ligne de conduite. Le *Zodiaque deuxième* ne publiera que des œuvres de premier plan, en des volumes portant tous un cachet de distinction.

Voici quelques-uns des titres qui vont paraître incessamment:

1. — L'abbé Lionel Groulx *Directives*
2. — Lady Tweedsmuir *Carnets canadiens*
3. — Emile Benoist *L'Abitibi, pays de l'or*
4. — Hermas Bastien *Le bilinguisme au Canada*
5. — Dr Léo Pariseau *Mon frère l'Ours*
6. — Eugène Achard *Le Vinland, terre d'Amérique*
7. — Marie Le Franc *La grande pitié gaspésienne*
8. — Léopold Richer *Silhouettes du monde politique*
9. — L'abbé Albert Tessier .. *La vie canadienne au temps des Patriotes*

★

MANUEL DES QUESTIONS ET REPONSES D'EXAMENS
DES GARDES-MALADES, volume relié, en vente dans les principales librairies de Québec et de Montréal.

Ce livre qu'un éminent médecin appelle un bréviaire médico-social, n'est pas exclusivement réservé aux membres de la profession médicale. Toutes les questions et réponses de ses 465 pages traitent de sujets qui intéressent ceux qui veulent conserver leur santé, éviter la maladie, ou l'enrayer. Il enseigne aussi à agir promptement et efficacement dans les cas d'urgence, les accidents, etc. Les mamans, les institutrices et les ménagères cultivées y trouvent une foule de précieux conseils en hygiène générale et personnelle, soin des enfants, salubrité de la maison; alimentation rationnelle peu coûteuse, facilitant la croissance, indiquant les aliments convenables dans divers états ou conditions de la vie; règles à observer pour donner un bon rendement avec le minimum de fatigue et de dépense; comment prévenir les maladies contagieuses et les traiter pour éviter des suites fâcheuses ou la contagion. C'est un véritable code de la santé et du bien-être.

★

LE TYPE ECONOMIQUE ET SOCIAL DES CANADIENS.
Tome I. — MILIEUX AGRICOLES DE TRADITION FRANÇAISE, par M. Léon Gérin, Editions de l'A. C. F., Montréal, 1938.

Monsieur Léon Gérin est de ceux qui fuient volontairement le vacarme de la publicité. Son grand et fécon labueur mérite pourtant à plus d'un titre, l'attention et l'admiration du public. Nous oserons dire que leur auteur mérite en même temps son respect. Cette simplicité, accompagnant tant de science et de culture, ne pouvait toutefois passer inaperçue. Avant d'avoir publié un seul ouvrage, Monsieur Léon Gérin s'est vu octroyer le doctorat ès-lettres, par l'Université Laval, le doctorat ès-sciences sociales, par l'Université de Montréal, la présidence de la Société Royale du Canada. Ajoutons que M. Gérin a occupé pendant une trentaine d'année le poste de chef de la traduction aux Débats, à Ottawa.

Cette longue expérience des questions de linguistique lui a permis de publier son monumental "*Vocabulaire pratique de l'anglais au français*", qui est paru l'an dernier aux Editions de l'A. C. F. La série d'enquêtes auxquelles il se livre depuis plus de quarante ans, va maintenant lui permettre d'édifier, dans le domaine de la science sociale, un monument non moins remarquable: "*Le type économique et social des canadiens*". Le premier volume d'une série de quatre s'intitule: "*Milieus agricoles de tradition française*". Il vient de paraître aux Editions de l'A. C. F.

Petit-fils d'Etienne Parent, fils d'Antoine Gérin-Lajoie, M. Léon Gérin se préoccupa de bonne heure, lui aussi, de sociologie. Ses études de droit terminées, M. Gérin partit pour Paris, où il s'imprégnait, à l'Ecole libre des Sciences politiques, des doctrines de Frédéric Le Play. Lorsqu'il revint au pays, préparé à l'observation méthodique des groupements humains et à la reconstitution de l'histoire des sociétés, il s'assigna pour tâche d'étudier avec minutie l'organisation sociale du Canadien français. Ses premières études tracèrent le tableau de la colonisation en Nouvelle-France, aux 17^e et 18^e siècles. Puis, ayant retracé l'origine historique des groupements canadiens-français, il examina comment ces institutions avaient pu se

perpétuer jusqu'à nos jours. Les enquêtes minutieuses qu'il groupe aujourd'hui sous le titre "*Le type économique et social des Canadiens*" peuvent se grouper sous trois chefs: l'habitant, la famille rurale, la paroisse. L'auteur remonte ainsi de l'individu aux différents types de sociétés qui encadrent et expliquent le Canadien français. Ces analyses pénétrantes, sans parallèles dans notre littérature, sont fort révélatrices parce que M. Gérin ne se paie pas de mots, mais recherche les causes profondes.

Chez M. Gérin, les dons de l'écrivain se joignent à ceux du savant. Sa phrase pleine de sève, débarrassée de tout clinquant et qui n'est sévère que pour les inattentifs, dénote une connaissance rare de toutes les nuances de notre langue. Elle est ondoyante et souple; elle épouse tous les contours d'une pensée attentive au moindre détail. M. Gérin est un écrivain de race, l'un des très rares qu'ait jamais eus le Canada français.

★

L'INSTITUT CANADIEN DE MONTREAL ET L'AFFAIRE
GUIBORD, par le P. Théophile Hudon, S.J., 1 vol. 175 pages, Editions Beauchemin, Montréal, 1938.

Voici un petit livre qui lève un coin du voile sur un passé encore récent, mais lourd de troublantes germinations d'idées. On imagine que sous ce titre un écrivain aurait pu broser le tableau de la société du temps; esquisser la synthèse des idées religieuses et philosophiques de l'époque; totaliser les influences contradictoires d'un laïc qui, avide de liberté de pensée, perdait la juste notion de l'autorité et d'un clergé qui, maître de l'éducation, se trouvait dans l'obligation de lutter contre des bourgeois qu'il se vantait d'avoir formés. L'incident Guibord ne procède pas de la génération spontanée. Il a ses causes, ses antécédents, son bouillon de culture. Le Père Théophile Hudon, en marge de cet incident, a écrit un livre intéressant mais trop schématique. L'ouvrage ressemble à un procès-verbal de secrétaire. Nous convenons que l'histoire demande l'impartialité. Elle requiert aussi la vie. Au-delà des faits, l'historien doit voir le milieu. Chez les hommes, l'âme. Il avait à sa disposition tous les éléments nécessaires pour édifier un chapitre vivant de l'histoire des idées au Canada français. A lire l'ouvrage, on ne voit pas que l'enterrement de Guibord ait empoigné les citoyens. Pourtant, il y a eu drame. On ne voit pas ce drame de conscience.

Tel que conçu et ouvré, le livre du Père Hudon ne manque pas de mérite. On ne peut cependant pas dire qu'il constitue sur ce sujet précis un ouvrage définitif. L'affaire Guibord, c'est le nœud de vipères de nos luttes politico-religieuses. Quel ferment il a jeté dans notre monde? Comment le politique, le social, l'éducationnel ont-ils subi la crise? A quelles carences faut-il attribuer la virulence de l'offensive et la rudesse de la défensive? Autant de points à élucider, que ne pourra élucider que l'historien qui, s'élevant au-dessus du rôle de mémoriste, atteindra à la philosophie de l'histoire, grâce à quoi l'histoire devient maîtresse de vie.

H. B.

★

COURS DE DROIT INDUSTRIEL, tome deuxième, par Me Léon-Mercier Gouin, docteur en droit, 1 vol. 250 pages, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, 1938.

Il nous fait grand plaisir de signaler à nos lecteurs la parution du tome deuxième de cet ouvrage que nous avons mentionné dans une récente chronique, lors de la publication du premier tome. Le tome II porte spécialement sur la propriété industrielle et le droit d'auteur. Après les grands principes, les applications. Le premier volume comportait une riche documentation juridique; celui-ci comporte une copieuse jurisprudence.

L'ouvrage, synthèse de cours universitaires, a toute la clarté d'une série de cours bien faits, d'année en année améliorés et mis à point. Il est clair, lucide et ordonné. L'honnête homme y suit la trace du droit qui évolue pour épouser les modalités de l'action humaine. Ce livre s'adresse d'abord aux avocats. Il mérite plus large audience. Nous lui souhaitons ample diffusion auprès de tous ceux qui ont à écrire et à parler. Ceux qui ont parlé étant très nombreux, ils atteindront ainsi à plus de sagesse en se procurant ce canadien d'excellente tenue.

H. B.

MAURICE BERNARDIN

JEAN-LOUIS BERNARDIN

ANDRE BERNARDIN

COURTOIS FRERES, ENRG. ASSURANCES

Depuis 1890, ce bureau transige avec une clientèle choisie l'assurance sous toutes ses formes.

Demandez l'examen de vos polices et vos problèmes deviendront les nôtres.

NOS CONTRATS SONT UN GAGE DE SÉCURITÉ ET D'INDEMNITÉ.

1285, RUE VISITATION, MONTREAL.

Tél. CHerrier 3195

L'Alma Mater compte sur nous.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE, par le Dr Eugène Saint-Jacques,
I vol. 225 pages, Editions Beauchemin, Montréal, 1935.

Il n'est jamais trop tard pour parler en bien d'un ouvrage excellent : *Histoire de la médecine*. Ce livre, honoré d'une lettre-préface du Dr Emile Sergent, de Paris, retrace les grandes lignes de l'histoire de médecine, œuvre de science et de charité, depuis la période préhippocratique à la période contemporaine. On voit que chaque siècle a porté son progrès, a fourni sa pierre à l'édifice médical. Que de grands noms émergent de la pénombre et que le grand public aurait avantage à connaître ? L'histoire a l'habitude d'insister plus sur les politiques, les dictateurs, les guerriers que sur les savants et les artistes. Ceux-ci sont loin de mériter moins que ceux-là de l'humanité. Au contraire, le savant et l'artiste corrigent ce que les autres apportent de brutalité dans la vie humaine.

Cet ouvrage a reçu un prix Montyon (médecine et chirurgie) comme l'atteste la lettre suivante de l'Académie des Sciences de Paris ;

Institut de France — Académie des Sciences.

Paris, le 8 novembre 1937.

Les Secrétaires Perpétuels de l'Académie des Sciences à
Monsieur Eugène St-Jacques, Professeur
à l'Université de Montréal.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Académie des Sciences vous a attribué une Mention Honorable de 1500 francs au concours du PRIX MONTYON (Médecine et Chirurgie) de 1937.

Nous saisissons cette occasion de vous offrir nos félicitations personnelles et de vous témoigner l'intérêt que l'Académie prend à vos travaux.

La Séance publique de l'Académie aura lieu le Lundi 20 décembre en laquelle sera proclamé le résultat des concours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Signé : Em. Sical et Lacroix.

★

LA REVUE DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA.

Voilà une des nombreuses revues que nous recevons au secrétariat en échange de *L'Action universitaire*. Le mois dernier nous avons signalé à nos lecteurs *La revue dominicaine* et *Technique*. Qu'il nous soit permis de dire tout le bien que nous pensons de la revue éditée par les Oblats. C'est une revue d'intérêt général, surtout orientée par son supplément vers la théologie, la philosophie et les sciences canoniques. La dernière livraison était particulièrement dense et variée. Le supplément contenait un article du Père Peghaire, professeur à la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, article intitulé *Un thomiste devant Descartes*. L'auteur y prend l'attitude du Père Sertillanges, O. P., dont une parole lui sert d'exergue. Pour donner le goût de lire l'article en question, nous ne savons pas de meilleur moyen que d'en transcrire la conclusion :

"Malgré tout cela, je n'ai jamais pu me convaincre, dit l'auteur, de l'opposition irréductible qu'on met trop souvent entre la pensée scolastique et celle de Descartes lui-même. Bien au contraire, je suis convaincu — et les pages que l'on vient de lire ont essayé de dire pourquoi — que les attitudes intellectuelles regardées généralement comme étant ce qu'il y a de plus spécifiquement cartésien et ce par quoi il est le père de la philosophie moderne, je suis convaincu, dis-je, que ces attitudes ont des résonnances nécessaires et profondes dans tout esprit imprégné de thomiste.

"D'ailleurs, c'est un fait : Descartes, quoi qu'en disent certains Scolastiques, est un des plus grands génies de la pensée humaine. Saint Thomas, quoi qu'en disent trop de Modernes, en est un autre et plus grand que Descartes. Si l'un et l'autre n'avaient pas touché au fond même de cette pensée humaine ; si l'un et l'autre n'avaient pas enraciné leur philosophie dans ce que cette pensée a d'éternel, le "succès" de l'un et de l'autre demeurerait inexplicable. L'esprit humain, essentiellement identique à lui-même à travers les

siècles, ne peut accepter et garder d'une façon stable une philosophie qui, d'une façon ou d'une autre, ne donnerait pas satisfaction à son avidité de vérité et de certitude. Et c'est par la part de vrai, même mélangé à de l'erreur, que les philosophies étendent et affermissent leur influence. Beaucoup de philosophes ont passé sur cette terre. Ceux qui n'ont pas su ou pu pénétrer jusqu'aux profondeurs de l'esprit humain ont vu leur influence disparaître avec leur propre personne. Seuls ceux qui les ont atteintes, ces profondeurs, et s'y sont appuyés — et il n'y a que les plus grands — ont imprimé à chacune des générations suivantes la marque de leur génie et sont devenus partie intégrante du patrimoine sacré de l'Humanité elle-même. Saint Thomas et Descartes, chacun à sa manière, sont de ceux-là. Il serait grand temps que Scolastiques et Modernes finissent par s'en apercevoir!"



Qui se ressemblent ainsi
COMME DEUX
GOUTTES D'EAU?
L'homme d'hier et
l'homme d'aujourd'hui:
ils ne pensent qu'aux
millions. *Rêver de s'en-*
richir ne vaudra pour-
tant jamais *être rentier*.
Réalité facile, agréable,
prochaine. Quel âge
avez-vous? Nous allons
vous faire connaître la
rente viagère que vous
pouvez toucher *immé-*
diatement.

❁ CAISSE ❁
NATIONALE
D'ECONOMIE

55 ouest, rue S.-Jacques
Montréal — Harbour 3291

Anciens, remplissez le chèque ci-inclus.

Ce que les anciens écrivent...

Arts et Lettres —

GAUDRY (Rosario) : "Les Services de la Chambre". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. quarante-cinq.

GIRARD (Jean) : "La fondation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales par la Chambre de Commerce". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. cinquante-cinq.

GRATTON (Valmore) : "Le marasme est-il fini ?" *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. quatre-vingt-dix-neuf.

LAUREYS (Henri) : "Messieurs, Notre Chambre !" Extrait d'un discours prononcé au banquet du cinquantenaire à l'hôtel Windsor, le 30 octobre 1937, *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. onze.

LARUE (Jacques) : "Votre Chambre des Jeunes, Messieurs nos aînés !" *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. cent-un.

LEBLANC (L.-Gaston) : "50 ans de lutte . . . en faveur du port de Montréal." *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, page trente-sept.

"Un demi siècle d'expansion commerciale". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, page soixante-et-un.

LEBLANC (L.-Gaston) : "Nos prédécesseurs étaient des hommes". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. soixante-et-neuf.

"La Chambre et nos chemins de fer". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. soixante-et-treize.

"La Chambre surveille". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. soixante-et-dix-sept.

"Les lois provinciales scrutées par la Chambre". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. quatre-vingt-sept.

"La Chambre s'intéresse à la réglementation municipale". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. quatre-vingt-treize.

MORIN (René) : "Un peu de logique !" Extrait de la causerie prononcée par Monsieur René Morin, président de la Chambre de commerce, au congrès des Chambres de Commerce de la province de Québec. *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. trente-trois.

OUELLET (Fr. Maurice) : "Un nouveau 'décor' du Père Corbeil". *Les Carnets du Théologue*, III^{ième} année, no 1, janvier 1938, p. 20.

OUIMET (Roger) : "En vue d'aider les Jeunes !" Extrait d'une causerie prononcée au congrès des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, à l'hôtel Windsor, le 31 octobre 1937. *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. cent-cinq.

POMERLEAU (Fr. André) : "Faut-il que le chant grégorien soit ennuyeux ?" *Les Carnets du Théologue*, III^{ième} année, no 1, p. 13.

TRUDEAU (Maurice) : "Des jeunes chambres du Québec". *Le Bulletin de la Chambre de Commerce du district de Montréal*, 39^{ième} année, 13^{ième} numéro, déc. 1937, p. cinquante-sept.

Botanique —

ROUSSEAU (Jacques) : "Etudes phytométriques sur l'Androsace septentrionalis". *Le Naturaliste Canadien*, 319-331. Décembre 1937.

"Le riz sauvage (Zizania aquatica L.)". *La Vie au grand Air* 1, no 7, pp. 9-10 et 32. Février 1937.

"Les plantes légumières. Légumes et fruits". *Le Devoir*, 12 février 1938.

Droit —

DANSEREAU (Dollard) : "Des marchés à forfait". *La Revue du Droit*, Vol. XVI, no 5, p. 271.

JETTE (L.-A.) : "Cours Jetté : Des legs en général". *La Revue du Droit*, Vol. XVI, no 5, p. 282.

Spécialités :
Examen de la vue
Verres Correcteurs

Téléphone : HA. 5544

A. PHANEUF — A. MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, rue Saint-Denis,
(Tout près de la rue Ontario).

Montréal

Anesthésie au gaz
sur rendez-vous

Tél. DE. 4055
2292, Girouard

DOCTEUR M. CLERMONT B.A., F.I.C.A.

ANESTHESISTE

à l'hôpital de la Miséricorde et
à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine

Membre de la "International Anesthesia Research Society"
et de la "Montreal Society of Anesthetists".

Encourageons nos annonceurs.

MORIN (L.-P.) : "Solidarité interprofessionnelle". *La Revue du Droit*, Vol. XVI, no 5, p. 282.

Economie politique —

ANGERS (François-Albert) : "La concentration, formule féconde et périlleuse". *L'Actualité Economique*, 13e année, Vol. 2, no 3, p. 239.

DE LA BRUERE (Fortier) : "L'organisation d'un crédit foncier dans la province de Québec". *L'Actualité Economique*, 13e année, Vol. 2, no 3, p. 201.

FARIBAULT (Marcel) : "Réflexions sur les compagnies à fonds social". *L'Actualité Economique*, 13e année, Vol. 2, no 2, p. 101.

Médecine —

BARIL (Georges-Hermyle) : "La chimie au service de l'humanité souffrante". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 74.

BOURGOIN (Louis) : "Structure de la matière cristalline". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 63.

BRUNEL (Jules) : "Progrès récent de la micrurgie". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 69.

BRUNET (Berthelot) : "Psychanalyse de notre littérature". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 92.

CHAMPEAU (Jean) : "Pyélonéphrite et gestation". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 84.

GAGNON (Aimé) : "Comment classer nos notes et documents". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 93.

GAUVREAU (Joseph) : "Une page d'histoire. Le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 53.

GRATTON (Armand) : "Glycémies-frontières et hyperglycémies provoquées". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 48.

GENDREAU (J.-E.) et DUFRESNE (Origène) : "La téléroentgenthérapie dans les affections des organes hématopoiétiques et dans certaines autres affections ayant un reflet sur tout l'organisme". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 77.

GERIN-LAJOIE (Léon) : "L'utilisation du fermetoir éclair dans le rapprochement du bord des lèvres de certaines plaies". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 19.

DUBE (J.-E.) : "Cancer du poumon. Deux observations personnelles". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 12.

FORGET (Ulysse) : "Les maladies du nez en pratique générale". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 35.

LAQUERRIERE (A.) et LEONARD (D) : "La hernie diaphragmatique et l'éventration diaphragmatique". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 6.

LEGER (A.) : "Contribution au problème des lipodystrophies insuliniques". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 17.

LESAGE (Jean) : "Cirrhose hypertrophique biliaire de Hanot. Une observation clinique". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 44.

MARIN (Albéric) : "Quelques aspects de la strepto-staphylococcie". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 40.

MASSON (P.) : "Sur la présence de cellule argentaffines dans les kystes pseudomucineux de l'ovaire". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 2.

SAINT-JACQUES (E.) : "Du traitement des infections aiguës par le carbone intraveineux". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no 1, p. 22.

SAUCIER (Jean) : "Le langage psychiatrique au palais, à la ville". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 87.

VOYER (Raymond-M.) : "Le problème religieux du médecin". *L'Hôpital*, Vol. 2, no 2, janvier 1938, p. 59.

Philosophie —

BASTIEN (Hermas) : "Le bilinguisme au Canada". *L'Action nationale*, janvier 1938.

PEGHAIRE (Julien, C.S. Sp.) : "Un thomiste devant Descartes". *Revue de l'Université d'Ottawa*, Vol. VIII, No 1, p. 29.

Sociologie —

BARBEAU (Victor) : "Le désordre à corriger". *L'Action Nationale*, vol. XI, no 1, p. 26.

LEGAULT (P. Henri) : "Signes de 'temps nouveaux'". *Les Carnets du Théologue*, III année, no 1, janvier 1938, p. 3.

Technique —

BEAUPRE (Hector-F.) : "Le séchage du bois par radio". *Technique*, Vol. XIII, no 1, p. 46.

BELISLE (Rosario) : "Visite à la Maison Thérien Frères, Limitée". *Technique*, Vol. XIII, no 1, p. 9.

FILION (abbé Emile) : "Un Nouveau Manuel de Philosophie". *La Revue Dominicaine*, janvier 1938, p. 33.

GAUVREAU (Dr Joseph) : "Michel-Ange Buonarroti 1475-1564". *Technique*, Vol. XIII, no 1, p. 1.

MORGENTHALER (E.) : "Pratiques standardisées dans la construction des habitations". *Technique*, Vol. XIII, no 1, p. 39.

GRATTON (Adrien) : "Le capital de l'entreprise". *Technique*, Vol. XIII, no 1, p. 1.

HAMEL (Louis-Nazaire, O.F.M.) : "La deuxième conversion". *Nos Cahiers*, Vol. II, no 4, p. 420.

LABONTE (R. P. Marc-M.) : "Le Message de Baden-Powell". *La Revue Dominicaine*, janvier 1938, p. 10.

LAMARCHE (T. R. P. M.-A.) : "Entre deux enquêtes". *La Revue Dominicaine*, janvier 1938, p. 3.

LEGENDRE (J.-R.-Alfred) : "Etude sur le fini de nos bois". *Technique*, Vol. XIII, no 1, p. 29.

LEMAY (Hugolin, O.F.M.) : "Le P. Louis Hennepin, récollet, à Utrecht (1696-1698). Ses ecorts pour y obtenir une station missionnaire en 1697". *Nos Cahiers*, Vol. II, no 4, p. 375.

POIRIER (Léandre, O.F.M.) : "Les trois étoiles". *Nos Cahiers*, Vol. II, no 4, p. 371.

ROUSSELAT (Bruno-M., O.F.M.) : "Clartés pour nos jeunes". *Nos Cahiers*, Vol. II, no 4, p. 442.

TREMBLAY (R. P. Richard) : "La messe et nous". *La Revue Dominicaine*, janvier 1938, p. 24.

● En Bulgarie

“L'école a joué — a dit le ministre de l'instruction publique, le Dr N. N. Nicolaev — un rôle de tout premier ordre dans la vie de notre pays.

D'instinct le peuple bulgare a toujours conçu la question de l'instruction comme une question de conservation nationale. Rappelez-vous l'époque de la Renaissance de la Bulgarie. Ce grand courant d'idées généreuses ne remua-t-il pas les esprits, durant la première moitié du dix-neuvième siècle, précisément sous le signe de l'élan populaire vers l'instruction ! C'est à cette époque que les anciennes écoles dites “Cellulaires”, près des monastères et des églises se transformèrent en établissements scolaires aménagés suivant les exigences de l'enseignement d'alors.

“Au lendemain de la Libération de la Bulgarie et avec la création de la Principauté bulgare, notre peuple se trouve en face d'une lourde tâche. L'ancienne province turque qui, pour des raisons d'ordre historique, était restée très en retard dans son ascension culturelle, devait se mettre, le plus vite possible, au diapason de la civilisation européenne. Il était de toute évidence que cette tâche ne pouvait être menée à bien que par l'école. Dès lors, nous assistons aux efforts déployés, cette fois par le jeune Etat bulgare, efforts qui tendaient à perfectionner les différents rouages de l'école bulgare. Le réseau d'écoles primaires fut considérablement amplifié, tandis que bon nombre de villes furent dotées d'écoles secondaires où se révélèrent une pléiade de jeunes professeurs, ayant fait leurs études en Russie, en Tchécoslovaquie, en France, en Suisse . . . Depuis lors, l'Etat bulgare a envisagé l'œuvre scolaire sous deux aspects, à savoir : l'élargissement de l'enseignement dans le sens d'une extension toujours grandissante et son amélioration continue au point de vue de la qualité. Dans la première direction, les résultats obtenus depuis la libération, sont on ne peut plus, frappants. La Bulgarie, par le nombre des élèves et des écoles, par le pourcentage des citoyens lettrés, occupe déjà une des premières places en Europe et dépasse de beaucoup les autres peuples balkaniques. Toutefois, il faut reconnaître que l'école bulgare, en ce qui concerne la qualité, laisse beaucoup à désirer. Aussi les efforts du Ministère de l'Instruction Publique, durant les dernières années, tendent-ils à perfectionner les nombreuses écoles en Bulgarie en en améliorant, en premier lieu, les conditions matérielles de vie et de travail, et, parallèlement, en relevant le niveau général de l'œuvre de l'instruction publique.

“Créer une élite intellectuelle et lui rendre familières les acquisitions culturelles et scientifiques des grands pays européens, voilà la tâche qui incombe avant tout à l'Université bulgare dont on va célébrer la fête.

“Ce foyer de haute culture est appelé, à marquer profondément l'essor spirituel de notre pays”.

“Le développement rapide de notre Université, fondée en 1887, qui compte sept facultés, environ 130 professeurs et plus de 4,000 étudiants, montre combien la Bulgarie a eu besoin de cet institut d'études supérieures.

“D'autre part, le fait que presque tous nos intellectuels ont passé par l'Université bulgare en dit long sur la signification de l'Université dans l'évolution de la vie en Bulgarie. Espérons que notre Université continuera à se développer, comme par le passé, en vue d'atteindre, dans tous les sens, le degré de développement des vieilles Universités des grands pays d'Europe”.

A TRAVERS JOURNAUX ET REVUES

==== par BENOIT BROUILLETTE ====

● Le fort Beauséjour

Au nombre des principaux lieux historiques du Nouveau-Brunswick se trouve l'emplacement du fort Beauséjour, situé sur les étroites collines entre les

rivières Aulac et Missahuash qui dominent le bassin de Cumberland, le bras méridional de la baie de Chignectou. Les Français avaient construit le fort sous l'administration de la Jonquière, gouverneur du Canada, de 1751 à 1755, comme ouvrage de défense contre le fort Lawrence qui se dressait sur une hauteur parallèle, à environ un mille et demi au sud-est.

Attaqué avant son achèvement, le fort Beauséjour tomba en 1755, après un court siège, entre les mains des Anglais commandés par le colonel Robert Monckton, qui lui donna le nom de fort Cumberland.

Après la prise du fort, les vainqueurs fortifièrent les ouvrages défensifs, par la construction d'un terrassement avancé et d'une poudrière en pierre. Au cours de la Révolution américaine, le fort repoussa une attaque des troupes du colonel Jonathan Eddy. Le fort subit des réparations au cours de la guerre de 1812-1814, mais on en retira la garnison par la suite et on le laissa tomber en ruines.

En 1926, l'emplacement, soit une superficie de cinquante-neuf acres, a été constitué en parc historique et national et il relève maintenant du Service des parcs nationaux, division des parcs, terres et forêts du ministère des Mines et des Ressources. On a effectué des travaux considérables de restauration et, par l'érection de monuments commémoratifs appropriés on a commémoré les faits historiques importants qui se rapportent au fort. Le terrassement pentagonal primitif est encore en assez bon état et l'on a partiellement restauré l'un des anciens abris à l'épreuve des bombes.

On a construit un musée près de l'entrée du fort en 1935. Maintenant ouvert au public, le musée contient plusieurs pièces intéressantes relatives à la région historique de l'isthme de Chignectou et des environs, et datant surtout de la période d'hostilités entre les Anglais et les Français, au milieu du dix-huitième siècle, et de la guerre de la Révolution américaine.

● Les loteries

Me Ernest Bertrand (droit 1915), député de Montréal-Laurier, vient d'inscrire au feuillet des Communes l'avis d'un projet de législation sur les loteries. Il s'agit d'amender le code criminel pour permettre aux législatures provinciales de légiférer dans le but de fournir aux hôpitaux et aux universités les immenses ressources que pourraient leur apporter les loteries.

Quel sera le sort fait à ce projet par le gouvernement fédéral ? . . . Nous l'ignorons, mais, sans puritanisme, nous lui souhaitons succès.

Diplômés, souscrivez au Fonds des Anciens.

CEUX QUI S'EN VONT

Le Dr Dominique-François Gaspard, est décédé à l'hôpital Général de Verdun, à l'âge de 54 ans, après une maladie de quatre semaines.

Né à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le Dr Gaspard a fait ses études en Louisiane, puis, au Séminaire de Saint-Hyacinthe et à l'Université Laval. Il a servi dans l'armée canadienne, durant la Grande Guerre.



Le docteur Théodule Bruneau, 104 ouest, rue Sherbrooke, est mort le 9 février, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était âgé de 64 ans. Il était professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Feu le Dr Bruneau était né à Montréal le 11 juillet 1873. Il avait été reçu médecin en 1896, à l'Université Laval de Montréal. Il était médecin et chef de service à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il était aussi professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il était ancien interne des Hôpitaux de Paris.

LA
BANQUE D'ÉPARGNE
1846 DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL 1937



Quatre-vingt-onzième Rapport Annuel

AUX ACTIONNAIRES. MONTRÉAL, LE 14 FÉVRIER, 1938.

Messieurs,
Vos administrateurs ont le plaisir de vous soumettre le quatre-vingt-onzième rapport annuel des affaires de la Banque et le résultat de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre, 1937.

Les profits nets de l'année ont été de \$387,052.04, auxquels il faut ajouter le solde reporté du compte des Profits de l'année dernière, soit \$194,336.82, ce qui forme un ensemble de \$581,388.86. Outre les distributions trimestrielles d'usage à ses actionnaires, la Banque a versé sur cette somme \$7,000.00 à diverses oeuvres charitables et philanthropiques — indépendamment de la somme de \$10,150.00, intérêt sur le fonds des pauvres distribué comme d'habitude — laissant un solde au crédit du compte des profits non divisés de \$294,388.86.

Pour la plus grande commodité de notre clientèle, une nouvelle succursale fut inaugurée, vers la fin de l'exercice, à l'angle de la rue Beaubien et de l'avenue DeLorimier.

C'est avec de profonds regrets que vos administrateurs ont à enregistrer la mort de leur distingué collègue, l'honorable Rodolphe Lemieux, survenue le 28 septembre dernier. Administrateur depuis treize ans, feu Monsieur Lemieux donna une attention assidue aux affaires de la Banque. Sa grande expérience et son jugement très sûr furent hautement appréciés par votre Conseil; la place éminente qu'il occupait et l'estime dont il jouissait auprès de toutes les classes de la Société ajoutaient au prestige de la Banque. Sa mort prive vos administrateurs d'un confrère de grande valeur et d'un rare charme personnel. Nous savons que vous partagez les vifs regrets que nous cause sa perte.

Pour remplacer l'honorable Sénateur Lemieux, au bureau d'administration, nous avons appelé Monsieur Paul Amos.

Suivant la coutume, une inspection fréquente et complète des livres et de l'actif de la Banque a été faite durant l'année.

Le rapport des vérificateurs et le bilan sont maintenant devant vous.

Le président,
R. DANDURAND.

BILAN GÉNÉRAL

AU 31 DÉCEMBRE, 1937.

PASSIF

<i>Au Public:</i>	
Dépôts portant intérêt	\$61,098,370.15
Dépôts ne portant pas intérêt	498,155.33
Fonds de charité	180,000.00
Comptes divers	875,474.13
	\$62,651,999.61

<i>Aux Actionnaires:</i>	
Capital (souscrit \$2,000,000.00), versé	\$ 2,000,000.00
Fonds de Réserve	2,750,000.00
Solde des Profits, reporté	294,388.86
	5,044,388.86

ACTIF

Espèces en caisse et dans les banques	\$ 7,914,790.13
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux	32,728,068.11
Obligations de la Cité de Montréal et d'autres municipalités canadiennes	17,130,882.37
Obligations de municipalités scolaires canadiennes	42,978.71
Obligations de corporations canadiennes d'utilités publiques	3,801,772.97
Valeurs diverses	200,000.00
Prêts à demande et à courte échéance, garantis par des valeurs en nantissement	4,653,516.48
Fonds des Pauvres, placé sur obligations du Gouvernement Fédéral et de municipalités canadiennes, approuvées par le Gouvernement Fédéral	180,000.00
	\$66,652,008.77
Immeubles de la Banque (bureau principal et succursales)	\$ 1,000,000.00
Autres titres	44,379.70
	1,044,379.70
	\$67,696,388.47

Pour le conseil d'administration,
Le président: R. DANDURAND
Le directeur-général: T.-TAGGART SMYTH

**OUVRAGES
A LIRE**

- Olivier Maurault, P.D.
Nos Messieurs
- Jean Bruchesi
Histoire du Canada pour tous (2 vols.)
- Édouard Montpetit
D'azur à trois lys d'or
- Lionel Groulx
Directives
- Gérard Parizeau
L'Assurance contre l'incendie
- Victor Barbeau
Pour nous grandir
- Eugène Lapierre
Calixa Lavallée
- Léon-Mercier Guoin
Cours de droit industriel, 2 vols.
- Antonio Perrault, C.R.
Droit commercial (2 vols.)
- Émile Filion, p.s.s.
Elementa Philosophiae thomisticae
- Hermas Bastien
L'Histoire de la Philosophie au Canada français (tome I)
- Dr Eug. St-Jacques
Histoire de la médecine

**Publiés par
quelques uns des nôtres**

Tél. PLateau 8601★
Bernard Bissonnette, C.R. Roch Pinard, B.L.M.
Châteauguay Perrault, LL.M.
BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
A V O C A T S
Immeuble Transportation,
CH. 420, 132 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Les Laboratoires Industriels et Commerciaux
L I M I T E E
Génie — Inspection — Essais — Analyses
637 OUEST, RUE CRAIG HA. 2994

MONTRÉAL QUÉBEC
LARUE & TRUDEL, C.A.
Comptables Agréés
CH. 525, 132, RUE ST-JACQUES OUEST. — HARbour 4295

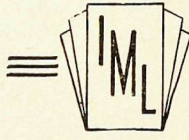
Tél.: Fitzroy 6152 Tél. Rés. : Fitzroy 6406
JOSEPH SAWYER
Architecte, Mesureur et Evalueur
1207, RUE GUY, MONTREAL

EMILE THISDALE
Vêtements et Articles pour Hommes
335 EST, RUE STE-CATHERINE

LAncaster 0109
HENRI — STETSON — MOORES — BORSALINO — FLECHET
HENRI HENRI
Chapelier
289 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL
Angle Sanguinet.

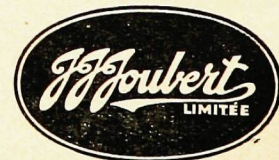
LA. 1344 J.-A. BERNIER, propriétaire
Fondée en 1892
C. X. TRANCHEMONTAGNE & CIE
MARCHANDISES SECHES EN GROS
Spécialités pour communautés religieuses
459, ST-SULPICE, MONTREAL

Compliments
d'une
M A I S O N A M I E

Cette revue est imprimée par
 **IMPRIMERIE MODÈLE LIMITÉE**
1206 est, rue CRAIG
Edifice "LAURENTIAN"
● ● IMPRIMEUR
● ● E D I T E U R
● ● R E G L E U R
● ● R E L I E U R
Téléphone: AMherst 2152*

NOTRE BEURRE

Sa
QUALITÉ
a fait sa
RENOMMÉE



Pour vos ...
DESSINS et CLICHÉS
Téléphonez MARquette 4549
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITEE
282 OUEST, RUE ONTARIO, près Bleury, — MONTREAL.

Tél. HARbour 2320
LIBRAIRIE C. DEOM
(DEOM FRERE)
Dernières Nouveautés Littéraires
Ouvrages de Grand Luxe
1247, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL
(Porte voisine de l'Université)

1926 RUE PLESSIS
PRES ONTARIO
G. N. MONTY, PRESIDENT
L. P. GAGNON, VICE-PRESIDENT
Henri P. MONTY, SECRETAIRE
Capt. J. A. BOIVIN, DIRECTEUR
J. P. B. MARIN, DIRECTEUR



Administrateurs de
La Compagnie Générale de Frais Funéraires, Limitée
B. LAPOINTE, 4156 RUE ADAM, MAISONNEUVE — AMHERST 3726

H. P. MONTY

Secrétariat de la Province de Québec

FONDÉE EN 1873

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTREAL

TRAVAUX PUBLICS
INDUSTRIE

Toutes les branches du GENIE

1430, RUE SAINT-DENIS • MONTREAL

Téléphones :

Administration — LANcaster 9207
Laboratoire Provincial des Mines — LANcaster 7880

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Honorable ALBINY PAQUETTE, Ministre

Principaux Cours :

Mathématiques
Chimie
Dessin
Electricité
Minéralogie
Arpentage
Mines
Machines Thermiques
Constructions Civiles
Génie Sanitaire
Résistance des Matériaux
Physique
Descriptive
Mécanique
Hydraulique
Géologie
Economie Industrielle
Métallurgie
Voirie
Ponts
Chimie Industrielle
Finances
Laboratoires de Recherches
et d'Essais

JEAN BRUCHESI, Sous-Ministre

Ministère du Secrétariat de la Province

• • •

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Le Secrétariat de la Province subventionne, chaque année, l'Instruction Publique à tous les degrés. Outre les allocations qu'il donne aux universités et aux collèges classiques, il contribue au maintien de l'enseignement primaire dans les villes et dans les campagnes.

Le Conseil de l'Instruction Publique, formé en nombre égal des évêques de la Province de Québec et de laïques, s'occupe spécialement des programmes d'études, et il dirige l'enseignement primaire. Le Secrétariat de la Province voit à la réalisation des projets adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique, et à l'administration en général.

Jusqu'à septembre dernier, plus de la moitié de nos institutrices rurales recevaient un traitement dérisoire. Désirant mettre fin à cette situation humiliante pour la Province, le Secrétariat a augmenté considérablement le fonds des écoles publiques. L'on peut dire, sans crainte, qu'à l'heure actuelle, 90% des institutrices reçoivent au moins trois cents dollars par année.

Le Secrétariat de la Province tient à ce que l'instruction soit répandue dans toutes les régions de la province. C'est ainsi que les progrès de la colonisation, dans l'Abitibi et le Témiscamingue, ont rendu nécessaire l'érection d'au moins deux cents écoles.

JEAN BRUCHESI,
Sous-ministre.

HONORABLE ALBINY PAQUETTE,
Ministre.

Université de Montréal

Pour tous renseignements,
s'adresser au

Secrétariat Général

1265, RUE SAINT-DENIS
MONTRÉAL

THÉOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE
— LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —
PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES
ET POLITIQUES — GÉNIE CIVIL — AGRICULTURE
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —
OPTOMÉTRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —
ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE — MUSIQUE
— DESSIN — ART MÉNAGER — TOURISME —
ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES
GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.

